



FÊTE DE L'AÏD EL FITR :
Les journées
du 1^{er} et 2 Chaoual
chômées et payées

NAFTAL RASSURE :
Disponibilité des
carburants durant les
2 jours de Aïd El-Fitr



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Iftar : 20h15
Imrak : 03h26

MÉTÉO

28° : ALGER
34° : TAMANRASSET

Mercredi 21 juin 2017 - 26 Ramadhan 1438 - N° 1638 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - FRANCE

Le Président Bouteflika
retire sa plainte pour
diffamation contre
le journal *le Monde*

P. 24

M. Abdelmadjid
Tebboune reçoit
une communication
téléphonique
de son homologue
français Edouard Philippe

P. 24

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

Le traitement de la question
des réfugiés, partie intégrante
d'une solution globale
à la question sahraouie

P. 24

P A R L E M E N T

Adoption à la majorité de la liste des vice-présidents de l'APN

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier à Alger, à la majorité la liste des vice-présidents de l'Assemblée. La liste des vice-présidents de l'APN a été adoptée lors d'une séance plénière à laquelle ont pris part 436 députés, a indiqué M. Bouhadja qui a présidé la séance.

P. 3



AFFAIRES RELIGIEUSES

Le Plan d'action
du gouvernement prévoit
de nouvelles mesures
pour la protection des référents
religieux en Algérie

P. 3

RÉFUGIÉS

L'Algérie accorde un intérêt
accru à la question
des réfugiés et au principe
de non-refoulement
(présidente du CNDH)

P. 4

OUARGLA :

4.000 promus
des établissements
de la formation
professionnelle

P. 4

SANTÉ

MAL DE DOS

il suffit parfois
de repositionner
la mâchoire pour
en venir à bout

P. p 12-13

TRANSPORT

Un premier
lot de 10 bus de
transport scolaire
affecté à des
communes
de Médéa

P. 5

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS
D'AFRIQUE (GR.B/4E J)
USM ALGER-ZAMALEK :
Les "Rouge et Noir"
pour un pas en
quarts de finale

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE
TERRORISME
Arrestation
d'un terroriste
à El-Oued et de 2
éléments de soutien
aux groupes
terroristes à Tlemcen
et Constantine

P. 3

CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Conférence sur le partenariat entre la police et le citoyen

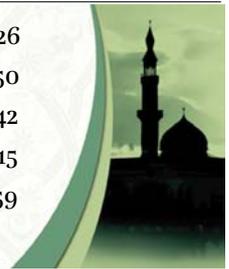
Le Forum de la Sûreté nationale, abrité ce matin à partir de 10h, à l'École supérieure de police Ali-Tounsi de Châteauneuf, une conférence-débat sur «Le partenariat entre la police et le citoyen et son rôle dans la préservation de la sécurité au sein de la société». La conférence sera animée par le commissaire divisionnaire, Chaouki Abdelkrim, directeur du musée central de police (colonel Lotfi).



Horaires des prières

Mercredi 26 ramadhan 1438

Fajr	03:26
Dohr	12:50
Asr	16:42
Maghreb	20:15
Isha	21:59



DEMAIN AU MUSÉE DU MOUDJAHID Commémoration du 63^e anniversaire de la réunion du groupe historique des 22



Le musée national du moudjahid, organise demain jeudi 22 juin à partir de 11h, une conférence historique à l'occasion de la commémoration du 63^e anniversaire de la réunion historique du groupe des 22.

LI AMNIKOU Emission ouverte demain aux auditeurs

L'émission radio «Li Amnikoum», animée chaque jeudi par des cadres de la Sûreté nationale à travers les ondes de la chaîne 1, sera ouverte aux auditeurs demain de 16h à 17h, afin répondre à leurs préoccupations en rapport avec la sécurité routière.

NAFTAL Disponibilité des carburants durant les deux jours de Aïd el fitr

La distribution des carburants sera assurée durant les deux jours de Aïd el Fitir sur tout le territoire national, a indiqué hier la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) dans un communiqué. «Naftal informe son aimable clientèle que durant les deux jours de Aïd el Fitir et à l'instar des autres jours de l'année, les carburants seront disponibles à travers tout son réseau stations-service à l'échelle nationale 7j/7 et 24h24», note la même source.



bles à travers tout son réseau stations-service à l'échelle nationale 7j/7 et 24h24», note la même source.

FÊTE DE L'AÏD EL FITR Les journées du 1^{er} et 2^e chaoual chôchées et payées

Les journées du 1^{er} et 2^e chaoual 1438 de l'Hégire, correspondant aux 1^{er} et 2^eme jour de l'Aïd El Fitir sont chôchées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué hier la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative dans un communiqué. «Les personnels exerçant en travail posté ou à la journée sont toutefois tenus d'assurer la continuité du service», ajoute la même source qui précise que cette mesure intervient conformément à la loi du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales.



OPÉRA D'ALGER Présentation du Spectacle «Qamr Ellil»

L'Opéra d'Alger, Boualem Bessaïh, présentera ce soir à partir de 22h, une soirée intitulée «Qamr Ellil» et animée par Mohamed Laaraf, Ziane Ouissi, Lazhar El Djellali, Radia Manel et avec la participation du ballet de l'Opéra d'Alger.



Météo

	Max	Min
Alger	28°	19°
Oran	28°	20°
Annaba	31°	20°
Béjaïa	29°	20°
Tamanrasset	34°	23°

AGHBALOU Coup d'envoi du Festival du théâtre amazigh

La deuxième édition du Festival du théâtre amazigh d'Aghbalou (Est de Bouira) s'est ouverte hier soir à l'école primaire Ter-rad Hocine de la ville avec la participation de 12 troupes issues de six wilayas du pays. Le coup d'envoi du Festival, qu'organise l'association locale Ithrane N'Kerboust, a été donné par le directeur de la culture de Bouira, El-Hachemi Bouhired, en présence de plusieurs responsables du secteur venus des différentes wilayas participantes.

SALLE IBN KHALDOUN Présentation de la comédie «Adda zine el-hedda»



Le comédien, Samir Bouanani, interprétera son one man show «Adda zine el-hedda», ce soir à partir de 22h45 à la salle Ibn Khaldoun (12, Rue Dr Cherif Saadane, Alger).

ESPLANADE DES ARTISTES Soirée chaâbi avec Kamel Belkhirat

L'artiste, Kamel Belkhirat, animera un concert de musique chaâbi, ce soir à partir de 22h45 au niveau de l'Esplanade des artistes (La Pêcherie).



JARDIN PUBLIC DE BEN AKNOUN Programme récréatif pour enfants

Un programme récréatif et éducatif, sera proposé aux enfants cet après-midi à partir de 16h, au niveau du jardin public de Ben Aknoun (5 juillet).

SOLIDARITÉ RAMADHAN Mobilis se mobilise en faveur des enfants hospitalisés des hôpitaux

En ce mois de piété et de dévouement, Mobilis, entreprise citoyenne par excellence, lance aujourd'hui, une opération de mécénat, qui se déroule à travers le territoire national, en faveur des enfants malades aux niveaux des services de pédiatrie des hôpitaux. Ainsi, comme de tradition, les employés bénévoles de Mobilis d'Alger et de ses directions régionales, se sont mobilisés pour accomplir cette noble action humanitaire, en se rendant en masse, munis de cadeaux, au profit des 700 enfants des 18 hôpitaux réparties à travers 15 wilayas, à savoir: Alger, Annaba, Souk Ahras, Oran, Sidi Bel Abbès, Béchar, Adrar, Chlef, Constantine, Batna, Ouargla, Tamanrasset, illizi Sétif et Béjaïa. A travers cette opération de bienfaisance, Mobilis, traduit une fois de plus, son engagement indéfectible dans toutes les actions sociales, et sa détermination à s'impliquer davantage dans des actions à caractère caritatif en apportant un moment de joie et de bonheur aux enfants malades.



CE SOIR AU CENTRE CULTUREL BACHIR MENTOURI

Rencontre avec de jeunes auteurs

A l'occasion du mois de Ramadan 2017, et dans le cadre du programme hebdomadaire «Les mercredis du verbe», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 21h au niveau de l'espace des activités culturelles Bachir Mentouri, une rencontre avec un nombre de jeunes auteurs autour de leur recueil collectif de nouvelles: «Voix».



BIBLIOTHÈQUE DE HERAOUA Soirée de proximité



Dans le cadre de son programme de soirées de proximité, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise une soirée musicale animée par Yacine Bouzama, ce soir à partir de 22h45 au niveau de la bibliothèque communale de la ville de Heraoua.

PARLEMENT

Adoption à la majorité de la liste des vice-présidents de l'APN

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier à Alger, à la majorité la liste des vice-présidents de l'Assemblée.

La liste des vice-présidents de l'APN a été adoptée lors d'une séance plénière à laquelle ont pris part 436 députés, a indiqué M. Bouhadja qui a présidé la séance.

La liste des vice-présidents de l'APN comprend neuf députés, à savoir



Djamel Bouras, Mohamed Messaoudja, Abdelkader Hadjoudj, Laïb El Hadj, Boudjemaa Terchi, Amine Senouci, Fouzia Bensahnoune, Ismail Mimoune et Mohamed Abi Ismail. Ces députés sont issus des groupes parlemen-

taires, à savoir le groupe du parti du Front de libération nationale (FLN), le groupe du Rassemblement national démocratique (RND), le groupe de l'Alliance du Mouvement de la société pour la paix (MSP) et le groupe parlementaire des indépendants, précise le président de l'APN, Saïd Bouhadja.

L'élection des vice-présidents de l'APN intervient conformément à l'article 130 aléa 2 de la Constitution et aux articles 12 et 13 du règlement intérieur de l'Assemblée.

Le Plan d'action du gouvernement prévoit de nouvelles mesures pour la protection des référents religieux en Algérie

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa, a indiqué lundi que le Plan d'action du gouvernement qui sera présenté mardi devant l'Assemblée populaire nationale (APN) prévoyait de nouvelles mesures visant à renforcer la politique de l'Etat en matière de protection de la référence religieuse nationale qui «n'est pas une innovation politique mais une option qui tient compte des spécificités intrinsèques de l'Algérie».

Lors d'une conférence animée au siège du Conseil de la nation sur «la modération, la radicalisation et le dialogue dans la religion», M. Aïssa a précisé que la référence religieuse nationale qui repose sur le principe de modération «n'est pas une innovation politique mais une option qui s'appuie sur l'Islam ancestral pratiqué par nos aïeux et qui tient compte des spécificités intrinsèques de l'Algérie et de sa région d'appartenance, l'Afrique du nord».

Le ministre a, en outre, souligné que la consolidation du front intérieur du pays «passe essentiellement par le renforcement de la référence religieuse nationale».

Concernant la position de l'Algérie à l'égard des adeptes de la secte Ahmadiya présents sur son



territoire et en réponse au rapport d'Amnesty International qui accuse l'Algérie de réprimer ces derniers, le ministre a tenu à préciser que «ce n'est pas la pratique de leur culte qui est mis en cause mais le fait d'avoir violé la loi par leur adhésion à une association non agréée et la collecte de dons sans autorisation».

Après avoir rappelé que «la législation en vigueur ne prévoit pas de dispositions relatives à la création de ce type d'associations», M. Aïssa a précisé que «si la législation est révisée, les adeptes de cette secte pourront déposer une demande d'agrément auprès du ministère de

l'Intérieur après consultation du ministère de tutelle». Mais il est, selon lui, peu probable qu'ils obtiennent un agrément car ils ont eu recours à des «pratiques illégales» qui relèvent du «prosélytisme», a-t-il dit.

Le ministre a mis en garde contre les risques de l'extrémisme qui mènent à tous les dérapages, rappelant que «l'Algérie a de tout temps prôné la modération». Il a cité à titre d'exemple la Déclaration du 1er Novembre qui met en avant «le principe de la coexistence».

M. Aïssa a, par ailleurs, estimé que les manuels scolaires d'éducation religieuse, notamment dans le cycle secondaire, «doivent être revus car ils véhiculent une pensée étrangère à l'Algérie». Il a, à cet égard, annoncé la mise en place d'une commission scientifique chargée de réviser ces manuels et d'autres commissions scientifiques chargées d'examiner les modalités d'application des nouveaux textes de loi régissant les domaines d'impression du Coran et l'importation des livres religieux.

Concernant la question de la fetwa, le ministre a estimé que la création d'une instance en la matière, soit une académie de jurisprudence, règlera le problème des fetwa en Algérie.

AÏD EL FITR:

Une avance sur la prime sera octroyée aux travailleurs d'Algérie Télécom et d'Algérie Poste

Une avance sur la prime, au titre de l'année 2016, sera octroyée aux travailleurs d'Algérie Télécom et d'Algérie Poste dans le cadre des «mesures d'encouragement» en guise de «récompense» pour les efforts qu'ils ont consentis, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique.

Ainsi la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraoun a instruit, à l'occasion de la fête de Aïd el Fitr, les premiers responsables d'Algérie Télécom, toute filiale confondue, et Algérie Poste, «de procéder au versement d'une gratification à titre d'encouragement à l'ensemble des employés, calculée à hauteur de 50% du montant de la prime octroyée au titre du résultat de l'exercice de l'année 2015», a précisé la même source.

Cette somme constitue une avance sur la prime qui sera octroyée, au titre du résultat de l'exercice de l'année 2016, «étant entendu qu'il sera procédé au versement du restant de cette prime d'encouragement, dès la certification des comptes de l'exercice 2016, par les organes sociaux habilités, qui fixeront les montants des primes, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur», a ajouté la même source.

LUTTE CONTRE TERRORISME Arrestation d'un terroriste à El-Oued et de deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Tlemcen et Constantine (MDN)



Le terroriste recherché dénommé «D. Mohamed» a été arrêté lundi à El-Oued par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) tandis que d'autres détachements ont intercepté à Tlemcen et Constantine, deux éléments de soutien aux groupes terroristes, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 19 juin 2017 à El-Oued (4ème Région militaire), le terroriste recherché dénommé «D. Mohamed», tandis que d'autres détachements ont intercepté à Tlemcen (2ème Région Militaire) et Constantine (5ème Région Militaire), deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes», note le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont arrêté à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6ème Région Militaire), cinq (5) contrebandiers et saisi deux (2) véhicules tout-terrain, un camion, divers outils d'orpillage et 80 kilogrammes de mélange d'or et de cailloux».

Par ailleurs à In Guezzam (6ème Région Militaire), des détachements de l'ANP «ont appréhendé 49 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines».

APS

M. Zaâlane effectue une visite d'inspection aux entreprises d'études et de réalisation ferroviaires de Rouiba

Le ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaâlane a effectué lundi une visite de travail et d'inspection aux entreprises spécialisées dans les études et la réalisation ferroviaires de Rouiba (Alger) au cours de laquelle il a mis en avant la nécessité de livrer les projets du secteur dans les délais impartis, indique un communiqué du Ministère.

S'inscrivant dans le cadre du suivi des différentes entreprises du secteur, la visite a concerné l'Agence nationale d'études et de suivi de réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), l'Institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF), le Centre national des permis de conduire (Cenapec), l'Entreprise nationale de réalisation des infrastructures ferroviaires (Infrafer), l'Entreprise des infrastructures ferroviaires (Infrafil), la



Société d'études techniques et ingénierie ferroviaires (Setirail), la Compagnie de transport ferroviaire (Estelrail) et la Base centrale de

maintenance des wagons.

M. Zaalan a affirmé lors de sa rencontre avec les travailleurs et les cadres de ces entreprises la «nécessité de poursuivre le travail pour la livraison des projets dans les délais impartis» et souligné «l'importance de la formation continue et spécialisée dans l'amélioration du niveau de réalisation en utilisant les techniques modernes dans le domaine du transport ferroviaire», a précisé la même source.

Lors de sa visite à l'Anesrif, le ministre a exhorté les travailleurs et les cadres à «persévérer dans le travail pour la mise en œuvre du programme tracé visant la réalisation de 4.400 km de lignes ferroviaires, à davantage de mobilisation et à redoubler d'effort pour la réalisation des lignes ferroviaires au niveau national», a ajouté la même source.

RÉFUGIÉS

L'Algérie accorde un intérêt accru à la question des réfugiés et au principe de non-refoulement (présidente du CNDH)

La présidente du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Fafa Benzerrouki a affirmé mardi que l'Algérie accordait un "intérêt accru" à la question des réfugiés et au principe de non-refoulement de ceux qui se trouvent dans ses territoires, outre son attachement à la préservation de leur dignité humaine.

Mme. Benzerrouki qui présidait l'ouverture d'une journée d'études sur "les réfugiés entre Conventions internationales et régionales et Réalité", organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des réfugiés et la Journée des réfugiés africains, a mis l'accent sur l'importance qu'accorde l'Algérie à la question des réfugiés et son soutien à ces derniers par tous les moyens nécessaires, d'autant que l'Algérie a connu ce phénomène durant la guerre de libération, où des milliers de ses enfants avaient vécu comme des réfugiés dans d'autres pays fuyant la barbarie du colonisateur français.

La présidente de la CNDH a passé en revue les différents engagements adoptés par l'Algérie depuis l'indépendance afin d'adhérer au processus de protection des réfugiés. En 1951, l'Algérie a signé la Convention relatives au statut des réfugiés.

Dans ce cadre, l'Algérie avait promulgué le décret relatif à l'application de ladite Convention en vertu de laquelle un bureau algérien pour les réfugiés et des apatrides a été créé, auquel s'ajoutait la ratification de la Convention de l'OUA régissant les aspects propres des problèmes des réfugiés.

D'autre part, Mme. Benzerrouki a précisé que le but de cette journée était de "sensibiliser à la situation des réfugiés, renforcer l'esprit de solidarité et de coopération avec cette catégorie, faire connaître leurs droits et promulguer une législation nationale sur la création d'un centre pour réfugiés et demandeurs d'asile, conformément aux principes des droits de l'homme et aux engagements de l'Algérie aux plans international et régional".

A souligner que l'Assemblée générale de l'ONU avait décidé le 4 décembre 2000 d'instituer le 20 juin de chaque année, Journée mondiale des réfugiés afin de rappeler la souffrance que des milliers de personnes endurent après avoir quitté leurs pays pour fuir oppression et les persécutions, à cause de leur ethnicité, religion, sexe ou opinions politiques, ainsi que les guerres et les conflits, notant également que cette journée coïncide aussi avec la journée africaine des réfugiés.

Les efforts déployés dans ce cadre dans différents domaines tendent à interpeller la communauté internationale à oeuvrer davantage afin d'éradiquer les raisons qui sont derrière la croissance du phénomène des réfugiés qui a pris de l'ampleur durant les dernières années, notamment en Syrie, en Afghanistan, en Irak, en Somalie, au Soudan, au Yémen, en Lybie et dans d'autres pays.

LÉGISLATIVES 2017:

Les comptes relatifs à la campagne électorale doivent être déposés au plus tard le 6 août

Les comptes relatifs à la campagne électorale des élections législatives du 4 mai dernier devront être déposés au greffe du Conseil constitutionnel au plus tard le 6 août prochain, a indiqué hier le Conseil dans un communiqué sur les conditions et modalités de présentation des comptes de campagne électorale.



Cette procédure qui vient conformément à l'article 182 (alinéa 2) de la Constitution et en application des dispositions des articles 195, 196 et 219 de la loi organique relative au régime électoral et des articles 58, 59 et 60 du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, précise le communiqué.

Le Conseil constitutionnel rappelle, à cet effet, que "toute liste de candidats ayant pris part aux élections législatives qui ont eu lieu le 11 Chaâbane 1438 correspondant au 4 mai 2017, est tenue d'établir un

compte de campagne retraçant, selon leur origine et selon leur nature, l'ensemble des recettes perçues et des dépenses effectuées".

Ce compte, "présenté par un expert-comptable ou un commissaire aux comptes, est déposé auprès du Conseil constitutionnel par un représentant de la liste dûment mandaté", ajoute la même source.

Le compte de campagne "doit être accompagné d'un état récapitulatif signé par le représentant de la liste dûment mandaté, qui mentionnera la nature et l'origine des recettes dûment justifiées, et les dé-

penses, selon leur nature (transport, frais d'impression, location de salles et divers)".

Les pièces justificatives des dépenses "devront être intégrées dans cet état (factures ou déclarations de dépenses le cas échéant)".

Le compte de campagne "doit être présenté dans les deux (02) mois qui suivent la publication des résultats définitifs de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire", explique la même source.

BATNA :

Arrestation de 10 personnes pour diffusion de sujets du baccalauréat

La section de recherche de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Batna a arrêté dix (10) personnes qui seraient impliquées dans la diffusion des sujets du Baccalauréat (édition juin 2017), a-t-on appris hier du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

L'opération a eu lieu sur la base de renseignements faisant état de la présence d'un groupe d'individus fréquentant un cyber café à la cité 1.200 logements dans la ville de Batna, géré par le suspect âgé de 34 ans, a précisé la même source. Le groupe d'individus procédait à des recherches sur les sujets du BAC (session juin 2017) qu'ils imprimaient et euvrait à solutionner avant de dicter les réponses via le téléphone portable et la technique du bluetooth à des connaissances, candidats aux examens du baccalauréat, a-t-on détaillé.

Une patrouille, conduite par le commandant de la section de recherche de la Gendarmerie nationale, s'est dirigée vers le lieu suspect et a arrêté un groupe de personnes (6 femmes et 4 hommes) dont l'âge oscille entre 15 ans et 53 ans, et qui ont été transférées vers le siège de la section pour poursuivre l'enquête.

Une des femmes arrêtée, âgée de 21 ans, a avoué avoir trouvé, une heure environ après le début de l'examen de l'histoire géographique, les questions de cette matière dans

le groupe fermé dans lequel elle est membre, et avait imprimé, avec l'aide du gérant du cyber café, les questions et les réponses avant de les envoyer via bluetooth à son frère qui passait son examen au lycée Salaheddine El Ayoubi du centre ville de Batna.

Un autre mis en cause âgé de 26 ans a indiqué qu'il s'était déplacé au même endroit à la recherche des questions du BAC se rapportant à la langue espagnole. Une fois trouvées, il a envoyé les réponses à sa sœur 19 ans qui était en cours d'examen au collège d'enseignement moyen (CEM) Colonel Lotfi du centre-ville de Batna.

Une instruction a été ouverte et les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République auprès du tribunal de Batna pour "détection et diffusion de données envoyées frauduleusement depuis un système informatique ciblant des institutions et établissements soumis au règlement général et diffusion, présentation et détention pour diffusion de sujets de l'examen du Baccalauréat (session juin 2017) via internet pour porter atteinte à l'intérêt national".

Le gérant du cyber café a été mis sous mandat dépôt. Cinq personnes appartenant au même groupe ont été mises sous contrôle judiciaire et trois autres libérées, tandis que deux ne se sont pas présentées à l'audience.

OUARGLA :

plus de 4.000 promus des établissements de la formation professionnelle

Des promotions totalisant 4.185 stagiaires ayant suivi une formation, tous types confondus, au niveau des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Ouargla sont sorties au titre de la dernière session de février 2017, a-t-on appris hier du directeur de wilaya du secteur.

Il s'agit de la sortie de 2.912 stagiaires, dont 1.149 filles, en formation diplômante, et de 1.237 stagiaires, dont 200 filles, en formation qualifiante, a indiqué à l'APS, Ali Houassi, en marge de la cérémonie organisée en l'honneur des lauréats.

Les promus de la formation diplômante se répartissent sur les formules de la formation résidentielle (649 stagiaires), l'apprentissage (1.939), les cours de soirs (171), la formation-passerelle (67) et les établissements agréés (86), a-t-il précisé. Les promus de la formation professionnelle ont bénéficié de rencontres de sensibi-

lisation sur les mécanismes d'aide à l'emploi et les opportunités d'insertion professionnelle, à travers le montage de micro-entreprises par le biais des dispositifs d'emploi, en plus de cours dans les techniques de recherches et de prospection d'emplois, a ajouté le même responsable.

Selon M.Houassi, le secteur a recherché les meilleures approches pour satisfaire les besoins du marché de l'emploi en main-d'œuvre qualifiée, reposant notamment sur la diversification des offres de formation, la prise en charge de la demande dans tous les niveaux de formation, en plus de la modernisation des équipements pédagogiques.

La cérémonie de sortie, présidée par les autorités de la wilaya, en présence de parents des stagiaires-lauréats et de cadres du secteur, a permis d'honorer 38 stagiaires promus de différentes spécialités de formation au titre

de la saison de formation 2016-2017, en reconnaissance à leurs efforts et persévérance.

Elle visait également l'encouragement des jeunes à rejoindre les établissements pour acquérir des métiers d'avenir permettant leur insertion dans la vie professionnelle.

Le secteur de la formation professionnelle à Ouargla a enregistré, au titre de la session de février 2017, un effectif de 13.673 stagiaires répartis sur 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage, cinq (5) instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, un (1) institut de formation et d'enseignement professionnels spécialisé dans l'ingénierie pédagogique, la formation et le recyclage des cadres du secteur, un (1) centre régional de formation à distance, en plus de 18 établissements de formation privés agréés.

DIVECO :

Adapter la formation dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture aux spécificités de chaque région

La réforme prévue dans le cadre du Programme d'appui à la diversification de l'économie en Algérie-pêche et aquaculture (DIVECO2) prévoit l'adaptation de la formation dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture aux spécificités de chaque région, a souligné hier le directeur de l'Institut des techniques de pêche et d'aquaculture d'Oran (ITPA).

En marge d'un atelier d'étude d'ingénierie pédagogique dans les métiers de la mer et de l'aquaculture, organisé les 19 et 20 juin courant par les experts de DIVECO2 au niveau de l'Institut, M. Houari Kouicem a indiqué à l'APS qu'il est question d'adapter la formation dans les instituts et écoles de pêche aux spécificités de chaque région.

"Chaque région du pays a ses particularités qu'on doit prendre en compte", a-t-il expliqué, citant l'exemple d'Oran, qui connaît une avancée dans le domaine de l'aquaculture, et Relizane où la pêche continentale est très développée.

Des enseignants de différents établissements de formation, venus d'Alger, de Cherchel, de Beni Saf et d'Oran, ainsi que les responsables locaux du secteur de la



pêche, dont le directeur de la pêche et le président de la chambre de la pêche, ont participé à cet atelier organisé pour discuter des améliorations à apporter dans le cadre de la réforme de l'appareil de formation dans le cadre du DIVECO2.

Pour sa part, Mohamed Haouchine, expert DIVECO2 en biologie marine, a indiqué qu'un état des lieux a été fait s'agissant de la formation, ajoutant que la mise en oeuvre des réformes préconisées se fera à partir de 2018.

DIVECO2 est un programme financé par l'Union européenne (UE) à hauteur

de 15 millions d'euros et mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche. L'objectif de l'Algérie, via le Plan national de développement de la pêche et de l'aquaculture (AquaPêche 2020) et de Diveco2, est d'atteindre une production aquacole de 100.000 tonnes de poissons par an, contre 5.000 tonnes actuellement.

Le renforcement de la pêche artisanale, le lancement du pisciculturisme, la mise en place d'un Système d'information, sont, entre autres, des axes à concrétiser dans ce cadre.

Un premier lot de dix bus de transport scolaire affecté à des communes de Médéa

Un premier lot de dix bus scolaires a été affecté, mardi, au niveau du siège de la wilaya de Médéa, à des communes rurales de la région, dans le cadre du renforcement du parc de transport scolaire des collectivités locales.

Sont concernées par cette première acquisition, effectuée par la direction de l'administration locale (DAL), les communes de Ouzera, Sidi-Naamane, Bouskène, Baata, Tablat, Sidi-Ziane, Tizi-Mahdi, Bouaichoune et Aziz, alors qu'un bus a été réservé au parc interne de la wilaya, a-t-on appris auprès du chef de service de l'animation locale, Omar Djemai.

Le second lot de bus de transport scolaire sera livré, avant la prochaine rentrée de septembre, a indiqué ce chef de service, ajoutant qu'un nombre similaire de communes dépourvues de ce moyen de ramassage scolaire vont bénéficier, à leur tour, d'un bus pour assurer le transport des élèves scolarisés issus de ces communes. Une enveloppe financière d'un montant de l'ordre de 179 millions de Da, puisée sur budget de wilaya, a été débloquée pour l'acquisition de ces bus, a-t-on signalé de même source, relevant qu'un précédent quota de douze (12) bus de transport scolaire, dont trois (3), affectés par le ministère de la solidarité nationale, a été distribué, au début de cette année, au profit de localités enclavées de la wilaya.

ASSASSINAT DE L'ENSEIGNANT KARAOUI SARHANE: Les syndicalistes dénoncent un acte « abominable »

Les syndicalistes de l'enseignement supérieur ont dénoncé mardi l'assassinat de l'enseignant, Karaoui Sarhane, de l'université de Khemis Meliana, le qualifiant d'acte "abominable" et "lâche". "C'est malheureux où nous en sommes arrivés pour notre université. Ce crime est un acte très grave et lâche. C'est vraiment malheureux", a indiqué dans une déclaration à l'APS, Abdelhafid Mellat, du syndicat des enseignants de l'enseignement supérieur (CNES).

Il a soutenu, qu'"à plusieurs reprises, la tutelle avait été alertée et mise en garde sur la violence au sein des universités et appelée à intervenir en urgence pour mettre fin à ce danger qui constitue un danger permanent". "Nous allons, à présent, saisir directement le Premier ministre pour qu'il remédie à cette situation grave", ajoutant que la famille universitaire allait observer mercredi un jour de deuil national et des sit-in de protestation.

Pour sa part, Azzi Abdelmalek, également syndicaliste de l'enseignement supérieur, a indiqué que c'était un acte "abominable", relevant que la tutelle a été toujours alertée sur "la dégradation constante de la

sécurité au sein de nos universités".

"Nous avons dénoncé à maintes reprises la violence et les différents maux qui secouent l'université, sans que nous puissions trouver une oreille attentive de la tutelle", a-t-il regretté. "Nous allons nous mobiliser pour que ce crime ne reste pas impuni et saisir le Premier ministre pour mettre fin à cette situation", a-t-il assuré.

Les présumés auteurs de ce crime, arrêtés par les services de la police, sont deux frères jumeaux de 23 ans, l'un étudiant au centre universitaire de Tipasa et l'autre à l'université d'El Affroun, wilaya de Blida. La victime, enseignant au centre universitaire de Khemis Meliana (Ain Defla), était marié et père d'un enfant.

Le meurtre, perpétré après avoir asséné à la victime plusieurs coups de couteau et coups de marteau, avait eu lieu dimanche soir à l'entrée de l'immeuble de la cité 122 dans le chef-lieu de la wilaya de Tipasa, lieu de résidence des présumés auteurs de cet assassinat.

Des sources sécuritaires ont assuré que le mobile du meurtre n'était pas lié à une affaire de fraude à l'examen.

TIPASA : Arrestation de deux suspects dans le meurtre d'un universitaire

Les services de la police judiciaire ont procédé à l'arrestation de deux suspects dans le meurtre, dimanche soir, du professeur universitaire Karaoui Sarhane, au centre ville de Tipasa, a-t-on appris hier de sources sécuritaires.

Les mêmes sources ont démenti une information selon laquelle le mobile du crime serait de se venger sur le professeur pour

une affaire de fraude à l'université, tout en se refusant à donner d'autres informations sur cette affaire, afin de préserver le secret de l'enquête.

Selon l'expertise du médecin légiste, la victime a été atteinte d'une vingtaine de coups de couteau, en plus de coups de marteau, à l'entrée d'un bâtiment de la cité des 122 logements du centre-ville de

Tipasa, où résident les deux suspects. Le professeur universitaire Karaoui Sarhane enseignait à la faculté de Droit du centre universitaire de Khemis Meliana (W. Ain Defla), tandis que les deux suspects, frères jumeaux et âgés de 23 ans, sont des étudiants, l'un au centre universitaire de Tipasa et l'autre à El Affroun (Blida).

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 36 morts et 1505 autres blessés en une semaine



Trente-six (36) personnes ont trouvé la mort et 1505 ont été blessées dans 1337 accidents de circulation survenus, entre le 11 et le 17 juin 2017, au niveau de différents wilayas, relevait hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ain-Defla avec 04 personnes décédées et 68 blessées dans 50 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les unités de la protection civile ont effectué 2058 interventions ayant permis de circonscrire 1598 incendies urbains, industriels et autres.

Les unités de la protection civile ont effectué 7008 interventions, durant la même période, assurant 6.426 opérations de secours et de sauvetage de personnes en danger.

Les services de la protection civile ont enregistré, durant la même période, 20.735 interventions liées principalement aux accidents de la route, aux accidents domestiques, à l'évacuation sanitaire, à l'extinction des feux et à la couverture de dispositifs sécuritaire de différents événements.

BÉJAÏA : Le dérapage d'un véhicule de tourisme fait deux morts et 4 blessés

Le dérapage d'un véhicule survenu mardi avant l'aurore à hauteur de la zone Industrielle d'Akbou, sur le chemin de wilaya reliant Seddouk à Akbou, à 75 km au sud-ouest de Béjaïa, a fait deux morts et quatre blessés dont deux dans un état grave, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Pour des raisons non encore élucidées, le véhicule a soudainement quitté la route et est allé s'écraser contre un arbre, a-t-on précisé.

Deux jeunes hommes, âgés respectivement de 16 et 19 ans, sont morts sur place et les quatre autres, qui étaient à bord du même véhicule, ont été transférés à l'hôpital d'Akbou dont deux ont été grièvement blessés, a ajouté la même source. Agés de 18 et 19 ans, ces derniers, souffrant respectivement d'une hémorragie interne et de lésions à la jambe, ont été dirigés sur les blocs opératoires, selon la source.

Agés de 16 ans, les deux autres, l'un touché au thorax et l'autre souffrant d'une plaie ouverte au crane, ont reçu les soins nécessaires et devraient quitter l'hôpital dans la journée, a-t-on quitté.

Les six victimes sont toutes originaires de la daïra de Seddouk et étaient sur le chemin du retour vers leurs foyers après une veillée de ramadhan passée à Akbou.

APS

ÀID EL FITR Plus de 4.600 commerçants mobilisés pour assurer la permanence de à Alger



Les services de la direction du Commerce de la wilaya d'Alger a mobilisé plus de 4.600 commerçants pour assurer la permanence de Aïd El Fitr et la fête de l'Indépendance et de la jeunesse coïncidant avec le 5 juillet, a indiqué hier M. Dehar El-Ayachi, représentant de la direction.

M. Dehar a déclaré à l'APS que parmi 10.660 commerçants et opérateurs économiques, 4.668 commerçants de différents activités et services ont été mobilisés pour assurer la permanence de Aïd El Fitr la semaine prochaine, soit une augmentation de 28% par rapport à l'an 2016, et ce en application de la décision du wali d'Alger n° 3431 du 6 juin 2017.

Pour assurer le succès de la permanence de Aïd El Fitr, la direction de Commerce s'est basée sur les activités des boulangeries, des produits alimentaires, légumes et fruits et d'autres opérateurs activant dans différentes activités, à l'instar des salons de thé, cafés, restaurants, stations d'essence et d'autres.

S'agissant des unités de production et des usines, le responsable a indiqué que toutes les laiteries et les unités de production de lait (11 unités) étaient mobilisées pour garantir ordinairement la continuité de son travail durant les deux jours de l'Aïd, précisant que le lait sera disponible sans aucune pénurie.

Par ailleurs, les 8 minoteries de la wilaya sont également mobilisées.

La direction de Commerce a informé, à travers des procès contraignants, les commerçants concernés par la permanence de l'obligation de respecter ce programme.

Pour ce faire, les commerçants ont signé la décision de permanence dont ils ont récupéré une copie qui constitue un contrat entre eux et l'administration.

Toute infraction pourrait les exposer à des sanctions administratives pouvant aller jusqu'à la proposition de fermeture de leurs locaux.

La même source a ajouté que les pénalités et les mesures dissuasives consistaient en des amendes allant de 100.000 DA à 300.000 DA selon la nature de l'activité exercée, et aussi en la fermeture jusqu'à un ou deux mois (infraction au programme de permanence).

En cas de non paiement de l'amende imposée, le dossier du commerçant contrevenant sera soumis aux juridictions compétentes.

COMMERCE EXTÉRIEUR Le déficit commercial en forte baisse sur les 5 premiers mois de 2017

Le déficit commercial de l'Algérie s'est chiffré à 3,97 milliards de dollars (mds usd) sur les 5 premiers mois de l'année 2017, contre un déficit de 8,71 mds usd sur la même période de 2016, soit une baisse de 4,74 mds usd correspondant à un recul de 54,4%, a appris mardi l'APS auprès des Douanes.

Les exportations ont augmenté à 15,7 mds usd entre janvier et fin mai de l'année en cours contre 11,45 mds usd sur la même période de 2016, soit une hausse de près de 41% correspondant à une augmentation de 4,54 mds usd, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (CNIS).

Mais les importations ont très légèrement diminué en s'établissant à 19,67 mds usd contre 19,86 mds usd 2016, soit un recul de 0,98% seulement entre les deux périodes de comparaison.

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 80% contre 56%.

Grâce au redressement des cours pétroliers, les exportations des hydrocarbures, ayant représenté 94,63% du total des exportations, ont atteint 14,86 mds usd, soit une hausse de près de 43% par rapport à la même période de 2016.

Quant aux exportations hors hydrocarbures (5,4% du montant global des exportations), elles ont augmenté à 843 millions usd, en hausse de près de 11%.

Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 620 millions usd (contre 585 millions usd), des biens alimentaires avec 161 millions usd (contre 116 millions usd), des produits bruts avec 30 millions usd (contre 31 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 25 millions usd (contre 21 millions usd), et des biens de consommation non alimentaires avec 7 millions usd (même montant sur la même période de 2016).

Pour ce qui est des importations, sur les quatre (4) groupes des produits importés, deux (2) ont enregistré une baisse: les biens destinés à l'outil de production et les biens d'équipement.



Les importations des produits alimentaires ont haussé à 3,8 mds usd contre 3,36 mds usd (hausse de près de 13%), tandis que les biens de consommation non alimentaires ont augmenté à 3,41 mds usd contre 3,37 mds usd (+1,2%). Par contre, les importations des biens destinés à l'outil de production ont reculé à 5,77 mds usd contre 6,37 mds usd (-9,35%), et les biens d'équipement ont diminué à 6,68 mds usd contre 6,76 mds usd (-1,1%).

Sur les 19,67 mds usd d'importations enregistrées, des montants de 11,87 mds usd ont été payés par cash (60,34% des importations), soit une hausse de 2,52% des règlements par cash par rapport à la même période de 2016.

Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 36,14% pour un montant de 7,11 mds usd (en baisse de 4,7%), tandis que les comptes en devises propres ont financé les importations pour un montant de 6 millions usd contre 3 millions usd (hausse de 100%). Le reste des importations a été

financé par le recours à d'autres moyens de paiements à hauteur de 685 millions usd (en baisse de 17,2%).

L'Italie et la Chine préservent leur statut de premiers partenaires commerciaux

Les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours des cinq premiers mois 2017, ont été l'Italie avec 2,6 mds usd d'exportations algériennes (46,6% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 1,85 mds usd (11,81%), de la France avec 1,83 mds usd (11,7%), des Etats-Unis avec 1,49 mds usd (9,50%) et des Pays-Bas avec 1,01 mds usd (6,43%).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est restée en tête avec 3,92 mds usd d'importations algériennes (près de 20% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 1,67 mds usd (8,5%), de l'Italie avec 1,38 mds usd (7,03%), de l'Allemagne avec 1,34 mds usd (6,8%) et de l'Espagne avec 1,23 mds usd (6,24%).

AGRICULTURE : Le gouvernement vise la sécurité alimentaire et la réduction du déficit commercial

Le Plan d'action du gouvernement a placé le développement des activités agricoles productives dans un objectif visant non seulement à conforter la sécurité alimentaire du pays, mais aussi à diversifier l'économie nationale et à réduire le déséquilibre de la balance commerciale des principaux produits de base.

Dans cette perspective, ce Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, qui sera présenté mardi prochain devant l'Assemblée populaire nationale (APN), a identifié plusieurs axes pour la réalisation de ces objectifs.

Il s'agit, d'abord, de l'extension des superficies irriguées d'un (1) million d'hectares qui seront issus de la valorisation et de la consolidation du potentiel existant sur une superficie de 261.500 hectares, ainsi que de la création de nouveaux périmètres de concessions agricoles avec la mise en valeur effective de 370.000 hectares, auxquels s'ajouteront de nouveaux grands périmètres d'irrigation totalisant une superficie de 331.000



hectares. La poursuite du développement de l'agriculture saharienne par la création de nouveaux périmètres de mise en valeur est également prévue par la Feuille de route du gouvernement.

Les autres mesures portent sur le confortement de la protection sanitaire et phytosanitaire et le développement de la mécanisation, ainsi que la désorption de la jachère, qui doit porter à terme sur une superficie de 576.000 hectares qui seront consacrés aux légumineuses fourragères.

Il est également prévu le développement et le recours aux semences à haut potentiel productif, ainsi que le développement de l'indus-

trie agroalimentaire afin de valoriser la production agricole notamment pour certaines spéculations ayant connu une croissance avérée (maraîchage dont la pomme de terre et l'oignon, viandes blanches et rouges...) et de promouvoir l'exportation des produits agricoles bénéficiant d'avantages comparatifs. Le gouvernement s'engage, par ailleurs, à parachever les programmes d'investissements inscrits dans le cadre de l'extension des capacités de stockage y compris celles en froid qui seront poursuivies, ainsi que les programmes relatifs à la modernisation des unités de transformation et d'abattage.

Augmenter les produits de la pêche

Pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture, l'effort sera poursuivi afin d'augmenter la production nationale de ce secteur, et ce, à travers la concrétisation des mesures de soutien à l'investissement de la pêche maritime et artisanale, qui porteront en priorité sur la réhabilitation et la modernisation de la flotte nationale ainsi que le parachèvement du programme d'aménagement, d'extension et d'optimisation des ports et d'abris de pêche, note le Plan d'action.

Aussi, le gouvernement accordera une attention particulière au développement de l'aquaculture, en améliorant l'offre des espaces à dédier à la promotion de cette activité. Parallèlement, il œuvrera à poursuivre les actions visant l'adaptation des formations aux besoins des professionnels de la pêche, à la mise en réseau de l'expertise nationale, à l'organisation des professionnels par filières et s'engage à améliorer leurs conditions socio-économiques.

COMMERCE

Le ministère du Commerce rassure les producteurs d'aliments de bétail et de volaille quant à la disponibilité des matières premières

Le ministère du Commerce a rassuré les producteurs de fourrage, d'aliments de bétail et de volaille au cours d'une réunion tenue lundi avec les professionnels du secteur quant à la disponibilité des matières premières, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui a eu lieu au siège du ministère, a été consacrée «à l'écoute des préoccupations des professionnels concernant la commercialisation des aliments de bétail et de volaille», a précisé la même source.

Le ministère a rappelé que 167 licences d'importation ont été octroyées au cours de la semaine dernière ouvrant la voie à l'importation de 2.128.779 tonnes de maïs, 462.076 tonnes d'orge, 495.514 tonnes de tourteau de soja et 9.041 tonnes de concentré minéral vitaminé. Après avoir rappelé les quantités considérables importées entre janvier et avril 2017, date à laquelle ces produits ont été soumis à la licence d'importation, en l'occurrence 1.794.750 tonnes de maïs, 278.166 tonnes d'orge, 501.435 tonnes de tourteau de soja et 20.870 tonnes de concentré minéral vitaminé, le ministère du Commerce a réitéré l'engagement de l'Office national des aliments de bétail (ONAB) à fournir son quota dans les délais impartis. La Commission



interministérielle chargée de l'examen des demandes de licences d'importation de fourrage et d'aliments de bétail et de volaille a octroyé le 13 juin dernier 167 licences d'importation sur les 228 demandes examinées par son secrétariat technique.

La Commission s'est référée dans l'examen des dossiers à des normes et méthodes techniques et objectives qui tiennent compte de l'octroi

de la priorité aux opérateurs économiques producteurs de ces aliments en toute transparence, du bilan d'activité et du taux de recrutement pour chaque opérateur économique, outre les activités d'importation et de distribution pour tout opérateur titulaire d'une licence pour ces produits: orge, maïs, tourteau de soja et concentré minéral vitaminé, a ajouté le communiqué.

MASCARA

Saisie de marchandises non facturées d'une valeur de 283 millions DA en 10 jours

Les agents du contrôle relevant de la direction du commerce de la wilaya de Mascara ont saisi, dans les dix derniers jours du mois de Ramadhan, des marchandises non facturées d'une valeur de 283 millions DA, selon un communiqué de cette direction. Les 46 brigades de contrôle mobilisées par la direction du commerce ont effectué, durant cette période, 1.242 interventions à travers les communes en relevant 316 infra-



ctions dont 29 pour non facturation de marchandises au niveau des unités et locaux commerciaux d'une valeur de 283 millions DA. Les mêmes services ont enregistré 45 infractions pour non respect des conditions d'hygiène et de santé, 21 pour vente de produits impropres à la consommation, 129 autres pour non affichage de prix. En outre, la direction du commerce a décidé de la fermeture administrative de 14 magasins.

SELON LE QUOTIDIEN JAPONAIS NIKKEI

Le FMI prépare un nouveau programme d'urgence face aux fuites de capitaux

Le Fonds monétaire international (FMI) peaufine un nouveau programme d'urgence pour atténuer les éventuelles crises monétaires en assurant un accès facile aux dollars, rapportait hier en une le quotidien japonais *Nikkei*.

La particularité de ce schéma sera de ne pas nécessiter de réformes structurelles onéreuses qui ont marqué les programmes de sauvetage passés, ajoute le journal, sans citer de source.

"Le Fonds devrait officiellement mettre en place ce nouveau cadre lors d'une réunion de son instance dirigeante d'ici à la fin du mois. Il a déjà entamé des discussions avec des pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-est (Asean)", détaille le

Nikkei, d'après qui "le FMI n'a cependant pas l'intention d'approcher la Chine, qui dispose d'importantes réserves de change en dollars". Le nouveau système envisagé vise principalement à faire face au risque d'effondrement d'une monnaie déclenché par une fuite de capitaux massive. L'argent va revenir aux Etats-Unis alors que la Réserve fédérale américaine (Fed) a commencé à donner des tours de vis monétaires, renforçant ainsi l'attractivité du dollar. Le FMI craint que les sorties correspondantes des économies émergentes puissent dévaloriser leurs devises, explique le *Nikkei*.

La chute de monnaies peut provoquer des crises financières à mesure que les charges de dettes étrangères augmentent, et

la situation peut être amplifiée si des spéculateurs en profitent. Pour faire face, les pays affectés sont forcés d'intervenir directement sur les marchés des changes afin de soutenir leur monnaie en achetant et en vendant des dollars. Le nouveau mécanisme imaginé par le FMI est censé aider les pays tombés dans cette situation à emprunter des billets verts, principalement via des prêts à court terme (un an ou moins).

Le *Nikkei* précise que "le FMI évaluera les emprunteurs potentiels dans des conditions normales" et que "les prêts seront limités en fonction de la contribution du capital de chaque pays au fonds, entre autres facteurs".

Les pays d'Asie se souviennent de la crise des

monnaies de la région en 1997. Le FMI avait alors soutenu l'Indonésie, mais imposé des conditions strictes en retour, comme l'exigence de laisser échouer des banques en difficulté, rappelle le journal.

Selon le *Nikkei*, la crise a laissé un traumatisme qui a alimenté une antipathie envers le FMI parmi l'Asean. Malgré les progrès réalisés depuis la crise financière mondiale de 2008, il n'est pas exclu que les marchés puissent être déstabilisés si d'autres banques centrales, comme la Banque centrale européenne (BCE), débutaient une politique de resserrement. La Banque du Japon (BoJ), elle, semble en être encore loin, si l'on en juge par le teneur du discours de son gouverneur.



ALGÉRIE - EXPORTATIONS Les principaux clients de l'Algérie durant les cinq premiers mois de 2017

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays durant les cinq premiers mois de 2017, ainsi que l'évolution des exportations algériennes vers ces pays par rapport à la même période de 2016.

Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution (par rapport à la même période 2016)
-Italie	2.602	+17,1%
-Espagne	1.854	+13,2%
-France	1.836	+28,03%
-Etats-Unis	1.491	+26,9%
-Pays-Bas	1.010	+108,7%
-Brésil	971	+34,5%
-Turquie	779	+33,4%
-Canada	610	+15,53%
-Gde-Bretagne	737	+103,03%
-Belgique	428	+16,3%
-Inde	376	+95,83%
-Portugal	348	-13,65%
-Grèce	240	-
-Tunisie	248	-6,42%
-Cuba	220	-
-Sous/Total	13-750	
-TOTAL	15-701	

ALGÉRIE - IMPORTATIONS Les principaux fournisseurs de l'Algérie sur les cinq premiers mois de 2017

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers durant les cinq premiers mois de 2017, ainsi que l'évolution des importations auprès de ces pays par rapport à la même période de 2016.

Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution (par rapport à la même période 2016)
-Chine	3.925	+10,44%
-France	1.673	-27%
-Italie	1.382	-32,95%
-Allemagne	1.338	+17,8%
-Espagne	1.228	-21%
-Corée du sud	961	+100,6%
-Turquie	909	+62,3%
-Etats-Unis	742	-0,3%
-Argentine	714	+51,6%
-Brésil	634	+31,8%
-Russie	515	+78,8%
-Inde	473	+27,15%
-Nouv-Zélande	337	+237%
-Canada	282	-13,5%
-Pays-Bas	272	+13,8%
Sous/Total	15-385	
TOTAL	19-671	

RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE : Distribution imminente de 1.700 LPL à Constantine



L'opération de distribution d'environ 1.700 logements publics locatifs (LPL), que les autorités locales s'approprient à entamer «très prochainement» marquera l'éradication des «derniers bidonvilles recensés dans la ville de Constantine», a indiqué lundi le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelghani Dib.

Une dizaine de sites précaires seront éradiqués au titre cette opération prévue pour «la fin du mois du Ramadan ou juste après la fête de l'Aïd», a précisé à l'APS, le DG de l'OPGI, indiquant que tous les moyens nécessaires seront mobilisés pour permettre le déroulement de cette opération dans les meilleures conditions.

Dans les détails, le même responsable a souligné que 450 familles sont recensées aux derniers sites de bidonvilles à éradiquer dans la ville de Constantine citant les bidonvilles El Barda (156 familles), Ferme Gerard (80 familles), Meskine (57 familles), la Mourtiera avec 58 familles et le Bidonville de Benchikou comptant 29 familles.

Il a ajouté que des enquêtes «approfondies et actualisées» ont été effectuées conjointement entre les services de l'OPGI et de la Daira pour conférer toute la transparence et l'équité à cette opération.

M. Dib qui a mis l'accent sur les moyens déployés par l'Etat pour améliorer les conditions de vie des populations, a indiqué que l'opération de distribution de 1.700 LPL ciblera également plusieurs centaines de familles occupant des habitations menaçant ruine à la vieille ville et autres implantées dans des zones de glissement de terrain. Il s'agit, entre autres, a révélé le DG de l'OPGI de près de 150 familles de la cité des muriers, d'une quarantaine de familles du vieux quartier de Rahbet Essouf, d'une soixantaine de famille du quartier Salah Bey, d'une soixantaine de famille du quartier des Arcades romaines supérieures et d'une quarantaine de familles de la cité des maquisard.

Les familles concernées par cette grande opération seront relogées à la ville Ali Mendjeli, a encore indiqué M. Dib affirmant que toutes les mesures administratives afférentes ont été déjà conclues.

Le lot des bidonvilles à éradiquer, au titre de cette opération vient boucler le long processus de résorption de l'habitat précaire entamé. Il y a quelques années à Constantine ciblant environ 83 sites précaires recensés, a-t-on rappelé.

Depuis 2013 jusqu'à ce jour, près de 14.000 familles vivant dans de conditions précaires à travers plusieurs régions de la ville de Constantine ont été relogées, a-t-on encore rappelé, précisant que les pouvoirs publics se sont engagés à venir à bout de tous les bidonvilles de Constantine «avant fin 2017».

APS

M.BEDOUÏ L'A ANNONCÉ À PARTIR DE TIPASA : Les camps de vacances prêts à accueillir plus de 35.000 enfants du Sud et des Hauts-Plateaux

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui a annoncé, lundi à Tipasa, que les camps de vacances disséminés à travers les wilaya du littoral du pays, sont prêts à accueillir plus de 35.000 enfants du Sud et des Hauts plateaux. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail à Tipasa, le ministre a assuré que le littoral algérien renferme des camps de vacances susceptibles d'accueillir plus de 35.000 enfants du Sud et des Hauts plateaux, durant cette saison estivale 2017.



Il a, de ce fait, instruit le wali, les chefs des daïras et les présidents des communes concernées, en vue de doubler d'efforts et de se fixer des objectifs au diapason des aspirations du Gouvernement visant à renforcer la communication et les échanges culturels entre les jeunes algériens.

Le ministre a, également, souligné l'impératif d'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge de ces enfants, no-

tamment en élaborant à leur intention des programmes d'activités culturelles, sportives et ludiques.

M. Bedoui a, aussi, plaidé pour la nécessité de relever le nombre de camps de vacances à Tipasa, car représentant une source de gains, durant la saison estivale, estimant que leur nombre actuel (13) est faible comparativement à l'importance de la demande dans le domaine.

BOUMERDÈS : Production de plus de 220.000m³ d'eau/jour

La production d'eau potable à Boumerdes a atteint actuellement plus de 220.000 m³/jour grâce à trois (3) systèmes de production couvrant ainsi largement ses besoins en la matière estimés à pas plus de 164.000 m³/J à l'échelle locale, avec un excédent dans sa production de plus de 60.000 m³/J, a-t-on appris lundi du directeur de l'hydraulique. L'excédent d'eau, dont une partie profite déjà à la wilaya d'Alger, contribue à «l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) de la population locale, dont le ratio par habitant est passé à 180m³/J d'eau contre une moyenne nationale estimée à 110 m³/J, tout en mettant un terme définitif au système d'approvisionnement une fois tous les trois jours d'un grand nombre de régions de la wilaya, a souligné Zeghdani Belakem.

Il a estimé que cette production d'eau considérable a été atteinte grâce aux investissements colossaux consentis par l'Etat depuis l'année 2000,



dont la réalisation de trois (3) systèmes de production disponibles à la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet, le transfert du barrage Takebt (Tizi-Ouzou) et les barrages Keddara, Beni Amrane et El Hamiz de la wilaya, auxquels s'ajoute un 4ème système secondaire assuré par les eaux souterraines.

Le système de transfert hydrique à partir du barrage Takebt (Tizi-Ouzou) vers Boumerdes, puis vers Alger, est destiné à une population globale de 85.000 âmes, grâce

à un apport d'eau quotidien de 95.000 m³ d'eau, soit 170 l/j pour chaque citoyen.

Ce projet, entré en exploitation en 2009, est destiné à couvrir les besoins en eau potable de 35% de la population de Boumerdes au-delà de l'année 2030. Quant au deuxième système de production, il est représenté par la Station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet, entrée en production en 2011 avec une capacité de 100.000 m³/J, destinée à une population globale de 40.000 âmes, à travers la wi-

laya. Ce projet d'importance englobe la réalisation d'un nombre de conduites d'eau (dont certaines déjà parachevées) pour le transfert d'eau potable à partir de réservoirs principaux de Bordj Menail et Khmiss El Khechna, entre autres, en allant vers de nombreuses communes et villages bénéficiaires.

Le troisième système de production est principalement assuré par les trois (3) grands barrages de Boumerdes, soit le barrage de Keddara, le plus grand ouvrage hydraulique de la wilaya, alimentant Boumerdes et Alger, d'une capacité théorique de mobilisation de 142 millions m³.

Le Barrage de Hamiz, second ouvrage hydraulique de la wilaya, est doté d'une capacité de 16 millions de m³ d'eau, alors que celui de Beni Amrane compte une capacité de mobilisation estimée à 12 millions de m³ d'eau. Les eaux souterraines et les forages représentent le 4ème système de production d'eau de la wilaya.

M'SILA : Plus de 260 millions DA pour l'extension des réseaux d'électricité et du gaz



Une enveloppe financière estimée à 261 millions de dinars a été mobilisée dans la wilaya de M'sila au titre de l'exercice 2017 pour la réalisation de projets d'extension des réseaux d'électricité et du gaz, a-t-on appris lundi auprès des services de la

wilaya. Ce montant, puisé du budget de wilaya de l'année en cours, concerne l'extension des réseaux d'électrification urbaine et rurale et du gaz naturel, dans un plan arrêté conformément aux priorités des services de la wilaya, a précisé la même source. Pas moins de 115 millions de dinars sur le montant global a été réservé à l'électrification rurale, 96 millions de dinars pour le gaz naturel, tandis que 50 millions de dinars ont été consacrés à l'électrification urbaine, selon la même source, faisant savoir que l'ensemble de ces actions a été confié à l'entreprise publique KAHRIE, connue pour son expérience dans le domaine.

L'opération vise à promouvoir le cadre de vie des citoyens, notam-

ment ceux vivant dans des zones rurales, et à répondre aux préoccupations de certains habitants des communes n'ayant pas bénéficié du réseau de gaz naturel, dans le cadre des opérations réalisées durant les années précédentes par le secteur de l'énergie, a-t-on souligné.

Depuis 2009, les services de la wilaya de M'sila avaient mobilisé d'importants montants financiers pour la promotion du secteur de l'énergie particulièrement l'alimentation en électricité et en gaz, afin de soutenir les programmes centralisés affectés au bénéfice de cette région, en plus de l'extension de ces réseaux à travers l'ensemble des localités où sont recensées des unités d'habitats éparpillés.

SANTÉ

Le ministère de la santé affirme que les médicaments essentiels sont disponibles et reconnaît «une tension» sur certaines catégories

Le directeur de la pharmacie et des équipements médicaux au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Dr. Hafedh Hamou a affirmé que «les médicaments essentiels» étaient globalement disponibles sur le marché, reconnaissant toutefois «une tension sur un nombre très réduit» et qui est «en voie d'être réglée progressivement».



Lors d'une conférence de presse animée au siège du Ministère, le Dr. Hamou a estimé que la gestion du dossier des médicaments est «une question épineuse au vu du nombre des intervenants entre opérateurs nationaux et laboratoires étrangers», précisant que «le moindre dysfonctionnement dans l'un des maillons de cette chaîne peut provoquer des perturbations dans la distribution de ce produit vital».

Dans ce contexte, il a indiqué que la réunion tenue jeudi dernier entre des responsables du ministère de la Santé et les représentants de la Fédération nationale du médicament a conclu que les informations relayées à ce sujet étaient «in-fondées».

La «tension» que connaissent certaines catégories de médicaments, qu'ils

soient fabriqués localement ou importés, est due au transfert de la production de l'usine Saidal d'El Harrach vers Médéa et Dar El Beida, ainsi qu'à l'arrêt de la production d'un laboratoire autrichien, a-t-il expliqué ajoutant qu'un opérateur national «s'est engagé à produire cette catégorie de médicament dans le cadre d'un partenariat avec un laboratoire italien au cours du deuxième semestre 2017».

La rupture supposée concerne des dénominations commerciales et non des dénominations communes internationales qui ont des équivalents en générique, a-t-il soutenu.

Expliquant que certaines ruptures seraient dû au processus du médicament lui-même qui commence par la fabrication, puis le contrôle et en fin la mise sur

le marché, il a indiqué que le ministère veille à l'avenir à l'importation de produits dont le délai de préemption est très loin afin de pallier aux ruptures.

Concernant la libération des programmes d'importation pour 2018, le Dr. Hamou a précisé que le ministère s'attèle à leur lancement au mois d'octobre prochain afin de permettre un accès permanent et continu à ce produit vital, précisant que tous les producteurs nationaux «ont tenu leurs engagements aussi bien en termes de quantités produites que de stocks». Par ailleurs, il a annoncé l'ouverture d'une rubrique relative au pénurie de médicaments sur le site du Ministère de la santé pour fournir les informations utiles sur les catégories en rupture et la période nécessaire pour rétablir le dysfonctionnement.

DURANT LA PREMIÈRE QUINZAINE DU RAMADHAN Plus de 20% des affaires de lutte contre la criminalité traitées

Plus de 20% des affaires liées à la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes ont été traitées durant la première quinzaine du Ramadhan, soit une hausse de 4.04% par rapport à la même période de l'année 2016, a révélé lundi le commissaire principal de la direction de la police judiciaire Abbad Ahcene.

Le commissaire principal a indiqué lors d'une conférence animée au Forum de la Sûreté nationale que 2 575 affaires d'atteinte aux personnes ont été enregistrées à la même période, dont 63,26% ayant impliqué 2 060 individus, ont été traitées. Concernant l'atteinte à la sécurité et aux biens, sur

les 2 079 affaires enregistrées, plus de 30% ayant impliqué 784 individus ont été traitées. Le nombre d'affaires liées à la lutte contre la drogue est de 964 dont 93,78% ont été traitées, impliquant 1 134 individus. S'agissant des affaires économiques et financières, 233 affaires ont été enregistrées dont 72,30% ont été traitées impliquant 310 individus. Selon M. Abbad, ce progrès en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes a été réalisé grâce aux «nouvelles mesures adoptées par le Haut Commandement de la Sûreté nationale pour la sécurité du citoyen notamment durant ce mois sacré». Pour sa part,

le commissaire principal Karim Kemoua a évoqué la stratégie adoptée par la DGSN pour améliorer l'action policière afin d'atteindre le professionnalisme, particulièrement dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et la protection des droits de l'homme, indiquant qu'un service central de criminologie a été créé pour élucider toutes les affaires relatives à la criminalité avec des méthodes modernes. La Sûreté nationale «s'emploie à améliorer le travail de la police, à travers la lutte contre la criminalité et la protection des droits de l'homme en application des conventions internationales signées par l'Algé-

rie dans ce domaine notamment celles relatives à la protection des droits de l'enfant et de la femme et au rejet de la torture sous toutes ses formes», a-t-il affirmé. L'intervenant a mis en avant l'importance du soutien à la formation et à la formation continue au profit des éléments de la police, rappelant que les périodes de formation ont été prolongées et qu'une nouvelle matière en rapport avec les droits de l'Homme a été introduite. Le secteur de la sécurité publique vise à renforcer le partenariat avec les différentes organisations internationales concernées, a souligné le commissaire principal.

DEPUIS LE DÉBUT DU RAMADHAN

4 tonnes de déchets générés chaque jour par les visiteurs de «La Sablette»

Quelque 4 tonnes de déchets sont générés chaque jour par les visiteurs de la promenade de «La Sablette» depuis le début du mois de ramadhan, a indiqué à l'APS une responsable de l'établissement de nettoyage et de collecte des ordures ménagères d'Alger (Netcom). L'affluence «record» des familles algériennes sur ce front de mer aménagé est à l'origine de cette quantité impressionnante de déchets, a indiqué Mme. Nassima Yakoubi, chargée de communication à Netcom. La prome-

nade de «La Sablette» est très prisée, depuis le début du mois de sacré, par les familles et les jeunes qui viennent y rompre le jeûne et passer la soirée jusqu'au 5^h du soir. L'endroit a enregistré près de 60.000 visiteurs depuis le début du mois de Ramadhan. Ce «pic» de visites a généré des quantités importantes de déchets, a ajouté la même responsable, relevant que son établissement a mobilisé 15 agents qui travaillent par vacation (de 6h/14h, 14h/22h et 22h/6h). En plus, l'Etablissement a

consacré 120 bennes de tri sélectif avec des consignes très claires, mais certains citoyens ne respectent pas ces méthodes de tri d'après le constat des équipes de sensibilisation déployées par Netcom.

Abordant le plan d'hygiène mis en place, Mme. Yakoubi a fait savoir que des moyens techniques ont été fournis aux agents, avant de relever que ce plan se poursuivra durant toute la saison estivale pour faire face à l'affluence des citoyens.

PROTECTION CIVILE 20735 appels en une semaine

Durant la période du 11 au 17 Juin 2017, Les unités d'interventions de la protection civile ont enregistré 20735 appels de secours relatifs aux types d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses etc.

Concernant les secours à personnes 9210 interventions ont été effectuées qui ont permis la prise en charge de 1084 blessés traités par nos secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 7895 malades vers les structures sanitaires.

Par ailleurs, 2459 interventions ont été effectuées suite à 1337 accidents de la circulation ayant causé le décès à 36 personnes et les blessures à 1505 blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ain Defla avec 04 personnes décédées et 68 autres blessés pris en charge par nos secours puis évacués vers les structures hospitalières suite à 50 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectué 2058 interventions pour procéder à l'extinction de 1598 incendies urbains, industriels et autres.

Aussi, 7008 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 6426 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 36 morts et 1505 blessés en une semaine

Trente-six (36) personnes ont trouvé la mort et 1505 autres ont été blessées dans 1337 accidents de la circulation enregistrés durant la période allant du 11 au 17 juin en cours, a indiqué mardi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ain Defla avec 04 personnes décédées et 68 autres blessées suite à 50 accidents de la route.

La même source indique que durant la même période les unités d'interventions de la Protection civile ont enregistré 20735 appels de secours pour répondre aux appels de détresse des citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et assistance diverses etc.

Concernant les secours à personnes 9210 interventions ont été effectuées permettant la prise en charge de 1084 blessés et l'évacuation de 7895 malades vers les structures sanitaires.

En outre, 2058 interventions ont été effectuées pour procéder à l'extinction de 1598 incendies urbains, industriels et autres", conclut le communiqué.

Plus de 222.000 affaires liées à la lutte contre la criminalité enregistrées en 2016

Le nombre d'affaires liées à la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes a atteint 222.174 affaires en 2016, a indiqué le Commissaire principal de police judiciaire, Abbad Ahcene.

M. Abbad a déclaré à l'APS en marge d'une rencontre organisée à l'Ecole supérieure de la Police que le nombre d'affaires traitées en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes a atteint 148.597 affaires en 2016 soit une hausse de 66,83% par rapport à 2015.

Le nombre d'affaires de criminalité révélées par les services de la police est de 39.394 affaires, soit 17,73% du nombre global d'affaires enregistrées en 2016 et une hausse de 21,52% par rapport à 2015. 197.203 individus y sont impliqués soit une augmentation de 4,69%.

Le Commissaire a rappelé que durant le premier trimestre de l'année en cours, 56.859 affaires de crime ont été enregistrées, dont 37.721 ont été traitées, soit 66,34% du nombre global de ces affaires. 58.865 personnes sont impliquées dans ces affaires de criminalité, a-t-il encore rappelé.

TRANSPORTS

Un programme pilote lancé avec l'application Waze pour accélérer les secours



Un programme pilote, visant à accélérer les interventions des secouristes, grâce à l'application de guidage Waze, a été lancé lundi à Milan, avec la participation de quatre sites en Europe. Waze, filiale du géant américain de l'internet Alphabet (Google), est une application mobile de navigation routière, alimentée en temps réel par les informations envoyées par les utilisateurs. Les conducteurs peuvent en effet signaler embouteillages, présence de voitures arrêtées ou autres dangers et problèmes sur la route. L'association européenne du numéro d'urgence (Eena), dont l'objectif est d'améliorer les services d'urgence, est à l'origine de ce projet.

Quatre sites pilotes ont été choisis, dont deux en France: le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) des Bouches du Rhône (sud), celui de la Vienne (centre-ouest). Le service d'urgence médical NNO de la Basse-Autriche et le service 112 de la Lombardie en Italie, dont Milan est le chef-lieu, ont également été retenus pour ce projet.

Ce dernier comporte trois volets. D'abord, les incidents signalés à Waze seront transmis aux services d'urgence et intégrés dans leurs cartographies opérationnelles. Dans l'autre sens, les secours pourront transmettre aux utilisateurs de Waze des conseils ou des informations, comme signaler un feu de forêt en conseillant d'éviter la zone, ou informer

du fait que des secours sont envoyés sur un accident, en demandant aux conducteurs de libérer la voie.

Enfin, le projet doit permettre d'apporter une aide à la navigation aux véhicules des secours, afin que ces derniers puissent utiliser l'algorithme et la base de données de Waze et trouver l'itinéraire le plus rapide pour se rendre sur le lieu d'une intervention. «Car plus vite on intervient, plus on sauve des vies», a souligné le commandant Eric Rodriguez, des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône, dans un entretien à l'AFP, à l'occasion de la première réunion entre les différentes parties. Dans ce département, le projet démarra dès le début de l'été. Dans la Vienne, il sera lancé en septembre.

«A titre personnel, je suis un utilisateur de Waze depuis le tout début, il apporte beaucoup de services. C'est une satisfaction de pouvoir mettre cet outil au service des opérations d'urgence», s'est félicité de son côté le lieutenant-colonel David Maillefaud, du Sdis de la Vienne, en notant qu'aux Etats-Unis le temps gagné par les secours utilisant Waze était de 4 minutes.

«On a le sentiment qu'on va encore améliorer le service public et que peut-être avec le système qu'on va mettre en place, on va sauver plus de vies, en tout cas prévenir plus de risques et optimiser notre action», renchérit le commandant Rodriguez.

ÉTATS-UNIS

Un cocktail de drogues dures dans le corps de Carrie Fisher

Héroïne, cocaïne, ecstasy: l'autopsie du corps de l'actrice Carrie Fisher, l'inoubliable Princesse Leia de «Star Wars» victime d'une attaque cardiaque mortelle en plein vol, a révélé la présence de plusieurs drogues dures. Un rapport de médecine légale dévoilé lundi par la police américaine indique aussi que la comédienne décédée en décembre avait dans le sang des niveaux élevés d'alcool et d'opiacés. Les analyses ont démontré «une exposition à l'héroïne» dont «les doses et le moment des prises n'ont toutefois pu être définies». «Par conséquent nous ne pouvons pas établir le rôle joué par l'héroïne dans la cause

du décès», précise le rapport des médecins légistes du comté de Los Angeles.

Les analystes ont révélé que la cocaïne avait probablement été prise au cours des trois jours précédents, d'après ce rapport, qui donne comme cause du décès une apnée du sommeil - un trouble respiratoire - et d'autres facteurs indétectés - y compris une maladie cardiaque et «de multiples prises de drogues». L'actrice a été emmenée dans un hôpital de Los Angeles le 23 décembre à la suite d'un malaise lors d'un vol en provenance de Londres, et son décès a été prononcé quatre jours plus tard. «Ma mère

s'est battue contre l'addiction aux drogues et la maladie mentale toute sa vie. Elle a fini par en mourir», a commenté la fille de Carrie Fisher, Billie Lourd, dans un communiqué au magazine sur les célébrités People. Le frère de la comédienne vedette, Todd Fisher, a quant à lui estimé que son combat avec les drogues et le trouble bipolaire «ont lentement mais sûrement mis sa santé en danger pendant de nombreuses années». La mère de Carrie Fisher, qui est la star de l'âge d'or hollywoodien Debbie Reynolds, avait de son côté succombé à un arrêt cardiaque au lendemain de la mort de sa fille. **APS**

CLIMAT:

Vers plus de vagues de chaleur meurtrières

surtout dans les zones tropicales

Les vagues de chaleur meurtrières vont devenir plus fréquentes, notamment dans les zones tropicales, même si la hausse du thermomètre mondial est limitée à 2 C, l'objectif de l'accord de Paris sur le climat, révèle une étude publiée lundi.

«Nous avons établi que les vagues de chaleur meurtrières sont au niveau mondial déjà de plus en plus fréquentes», affirme Camilo Mora, professeur à l'université de Hawaï et principale auteur de l'étude parue dans Nature Climate Change, en soulignant que la situation allait encore s'aggraver. «Même si nous faisons mieux que les objectifs de l'accord de Paris, environ la moitié de la population mondiale sera exposée à des vagues de chaleur meurtrières d'ici 2100», a expliqué la chercheuse.

Actuellement, environ 30% de la population mondiale est exposée à des vagues de chaleur potentiellement meurtrières à un moment dans l'année. Si jamais les émissions de gaz à effet de serre n'étaient pas contenues et continuaient à augmenter à leur rythme actuel, ce serait les trois quarts de l'humanité qui au moins une fois dans l'année se retrouveraient dans cette situation d'ici la fin du 21e siècle, selon les conclusions de l'étude.

Dans tous les cas, les zones tropicales seront particulièrement touchées par la recrudescence des vagues de chaleur meurtrières, le combinaison de températures et de taux d'humidité élevés empêchant le corps humain de s'adapter. «Quand il fait très chaud et très humide, la chaleur du corps ne peut pas être évacuée», explique Camilo Mora, car le mécanisme de la transpiration est ralenti.



Or, avec des émissions de gaz à effet de serre qui continuent à augmenter au rythme actuel - ce qui aboutirait à une hausse moyenne des températures de 3,7 C - l'Indonésie, les Philippines, le nord du Brésil, le Venezuela, le Sri Lanka, le sud de l'Inde, le Nigeria et la plupart de l'Afrique de l'Ouest affronteraient des vagues de chaleur mortelles plus de 300 jours par an d'ici 2100.

Avec une hausse de la température mondiale limitée à 2 C - un niveau qu'il sera très difficile de respecter - les zones touchées seront plus réduites mais des villes comme Djakarta, Lagos, Caracas ou Manille dépasseront le seuil de «chaleur létale» la moitié de l'année, prévoient les chercheurs.

Washington DC serait confronté à une vague de chaleur meurtrière entre 15 et 85 jours par an, en fonction des hausses de températures retenues (2 ou 3,7 C).

Des villes comme Miami ou Hong-Kong, situées dans des régions subtropicales, seront également fortement exposées à ce seuil létal: entre 80 et 140 jours avec une hausse de la température limitée à 2 C et entre 150 et 200 jours avec une hausse autour de 4 C.

Le nombre de jours où ce seuil létal est franchi ne permet toutefois pas de prédire la mortalité qu'occasionnera ces épisodes de chaleur extrême, soulignent les auteurs, car des équipements climatisés par exemple permettraient de fortement réduire leur impact.

SELON UN COMMUNIQUÉ RENDU PUBLIC PAR L'ONU DANS SON SITE OFFICIEL

La réfugiée syrienne Muzoon Almellehan nommée ambassadrice de bonne volonté de l'UNICEF

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé lundi la nomination de Muzoon Almellehan, une réfugiée syrienne âgée de 19 ans, ambassadrice de bonne volonté de l'agence, selon un communiqué rendu public lundi par l'ONU dans son site officiel. Cette nomination fait de la jeune femme la première personne ayant le statut officiel de réfugié à devenir ambassadrice de l'UNICEF. Muzoon Almellehan, qui a reçu un soutien de l'UNICEF lorsqu'elle vivait dans le camp de réfugiés de Za'atari en Jordanie, suit les traces d'Audrey Hepburn, une ambassadrice de bonne volonté qui a également été soutenue par l'UNICEF alors qu'elle était enfant. «Même pendant l'enfance, je savais que l'éducation était la clé de mon avenir, alors



quand j'ai fui la Syrie, les seuls effets que j'ai emmenés avec moi étaient mes livres scolaires», a déclaré Muzoon Almellehan. «En tant que réfugiée, j'ai vu ce qui se passe lorsque les enfants sont forcés au mariage précoce ou à travailler. Ils perdent leurs droits à l'éducation et perdent leurs chances d'avenir. C'est pourquoi je suis fière de travailler

avec l'UNICEF pour aider à donner une voix à ces enfants et les envoyer à l'école», a-t-elle ajouté.

La jeune femme a fui le conflit en Syrie avec sa famille en 2013, vivant en tant que réfugiée pendant trois ans en Jordanie avant d'être réinstallée au Royaume-Uni. C'est pendant ses 18 mois dans le camp de Za'atari qu'elle a commencé à préconiser

l'accès des enfants à l'éducation, en particulier pour les filles. «L'histoire de courage et de force de Muzoon nous inspire tous. Nous sommes très fiers qu'elle soit ambassadrice pour l'UNICEF et les enfants du monde entier», a déclaré Justin Forsyth, directeur général adjoint de l'UNICEF. On estime que 25 millions d'enfants ne sont pas scolarisés dans les zones de conflit. S'agissant des enfants réfugiés, seulement la moitié sont inscrits à l'école primaire et moins d'un quart sont inscrits à l'école secondaire. L'éducation dans les situations d'urgence est gravement sous-financée. Depuis 2010, moins de 2% du financement humanitaire est consacré à l'éducation. Environ 8,5 milliards de dollars sont nécessaires chaque année pour combler cette lacune.

FRANCE: Un mort dans un accident provoqué par un barrage installé sur l'autoroute



Un chauffeur a été tué dans la nuit de lundi à mardi près de Calais (nord de la France) dans un accident provoqué par un barrage installé sur l'autoroute, a indiqué la préfecture. Vers 03h45, «un barrage de troncs d'arbres installé par des migrants sur l'autoroute a provoqué le décès du conducteur d'une camionnette, immatriculée en Pologne», a précisé la préfecture.

«La camionnette a percuté l'un des trois poids-lourds bloqués par le barrage et s'est embrasée», a-t-elle précisé. L'identité du conducteur n'était pas connue à ce stade, «compte tenu de l'état du corps», a-t-elle ajouté. Neuf migrants érythréens ont été interpellés dans l'un des poids lourds bloqués par

le barrage et placés en garde à vue.

L'installation de barrages de fortune dans la région, principalement la nuit, par des migrants désespérés dans l'espoir de ralentir des camions en partance pour l'Angleterre et tenter de se cacher à l'intérieur était quasi-quotidienne lorsque le bidonville surnommé la «Jungle» existait encore. Cette pratique avait cessé avec son démantèlement en octobre 2016, mais elle a repris depuis fin mai et le retour marqué des migrants dans la région.

Entre 400 et 600 migrants vivent à Calais et dans ses environs dans des conditions précaires, toujours dans l'espoir de rallier l'Angleterre.

TOGO: Libération de sept manifestants étudiants



La justice togolaise a ordonné lundi soir la libération de sept des huit étudiants détenus depuis la semaine dernière à la suite de manifestations sur le campus de l'université de Lomé pour exiger de meilleures conditions d'éducation, selon des médias. Accusés de «rébellion et de dégradation de biens publics», les sept étudiants qui présentés au tribunal de Lomé ont été déclarés «non coupables» par le juge, après cinq heures d'audience. «Le juge a estimé qu'ils ne sont pas coupables, parce qu'il n'y a pas de preuve matérielle et les a relaxés», a déclaré Me Dodji Apévon, un des avocats des étudiants cité par l'AFP.

Le huitième étudiant - principal meneur du mouvement des étudiants - absent

lors du procès pour raison de santé, sera jugé le 26 juin. Des affrontements avaient opposé des étudiants à la police mercredi et vendredi sur le campus de Lomé, à la suite d'un rassemblement de la Ligue togolaise des droits des étudiants (LTDE).

Selon les responsables de l'université de Lomé, ces manifestations n'étaient pas autorisées et la LTDE n'est pas une association autorisée à mener des activités sur le campus de Lomé. Elles ont été dispersées par la police qui a fait usage de gaz lacrymogènes. Le président de l'université de Lomé Dodji Komla Kokoroko a réaffirmé lundi soir dans un communiqué son «entière disponibilité à dialoguer avec les regroupements d'étudiants, afin de trouver des solutions appro-

priées à leurs problèmes».

Les étudiants exigent notamment la construction de nouvelles salles de cours et une augmentation des allocations mensuelles de 12.000 à 20.000 francs CFA (environ 18 à 30 euros). Dans un communiqué, la Ligue togolaise des droits de l'homme (LTDH) a condamné une «répression barbare, primitive, infamante et sauvage dont certains étudiants ont été l'objet» et invité les autorités universitaires à respecter «les franchises universitaires et des libertés publiques». «Des vidéos rapportent des scènes particulièrement barbares et odieuses des forces de l'ordre rouant sauvagement des étudiants de coups et les traînant par terre», souligne le communiqué.

TECHNOLOGIES Après Facebook, Google détaille ses actions contre les contenus «terroristes»

Après Facebook la semaine dernière, Google affirme à son tour intensifier ses efforts en matière de lutte contre les contenus «extrémistes ou liés au terrorisme» sur sa plateforme vidéo YouTube, grâce notamment à l'intelligence artificielle. Google, comme d'autres géants d'internet, fait face à des pressions régulières des gouvernements qui leur demandent de lutter plus efficacement contre ce genre de contenus. Fin mai, les dirigeants du G7 ont encore accentué leur pression sur ces entreprises.

«Nous travaillons, comme d'autres, depuis des années à identifier et faire disparaître le contenu qui va à l'encontre de nos règles. Mais la vérité, aussi gênante soit-elle, c'est que nous devons, en tant que secteur économique, reconnaître qu'il faut faire davantage», a écrit le groupe dans un texte publié sur son blog.

Cette démarche «peut être compliquée: la vidéo d'un attentat terroriste peut relever de l'information si elle est publiée par la BBC, ou bien être une apologie de la violence, selon le contexte et l'utilisateur qui l'a mise en ligne», poursuit le groupe.

Google promet de renforcer son utilisation de l'intelligence artificielle, de façon à ce que les ordinateurs «nous aident à identifier et à retirer plus rapidement des contenus extrémistes ou liés au terrorisme». Reconnaisant que la technologie ne saurait être la seule réponse, le groupe de Mountain View (Californie) promet d'augmenter «de façon importante le nombre d'experts indépendants» chargés de surveiller les vidéos. «Les machines peuvent nous aider à identifier les vidéos qui posent problème, mais l'expertise humaine permet de faire la différence entre les vidéos de propagande (...) et l'information», explique Google. Le groupe va également collaborer avec davantage d'ONG pour filtrer les contenus, est-il précisé, ainsi qu'avec des «groupes (qui luttent contre) le fanatisme» de façon «à identifier des contenus utilisés pour radicaliser et recruter des fanatiques». Il va aussi utiliser les techniques de publicité ciblée pour envoyer à des recrues potentielles de groupes terroristes des vidéos qui déconstruisent ces messages, dit-il encore. Google va enfin renforcer sa lutte contre les vidéos qui contiennent des propos «religieux» extrémistes ou prônant la suprématie idéologique. Les groupes du secteur multiplient les actions de communication qui détaillent leurs engagements contre les contenus litigieux, qui nuisent à leur image. YouTube a dû faire face au printemps à un boycott d'annonceurs publicitaires, après l'apparition de certaines annonces à côté de contenus polémiques (antisémites, incitant à la haine ou faisant l'apologie du terrorisme). Google avait alors déjà annoncé le renforcement de ses contrôles. Facebook a publié jeudi un texte détaillant ses actions contre la propagande terroriste, largement similaires à celles de Google, alliant intelligence artificielle et recrutements d'experts. Fin 2016, Facebook, Twitter, Microsoft et YouTube ont annoncé la création d'une base de données commune rassemblant les «empreintes digitales numériques» de certaines images ayant été retirées de l'une ou l'autre de leurs plateformes.

APS

ITALIE: Des centaines de migrants secourus en Méditerranée



Quelque 930 migrants et réfugiés ont été secourus lors de plusieurs opérations en Méditerranée au large des côtes libyennes, a annoncé lundi une porte-parole des garde-côtes italiens. «Environ 800 personnes ont été sauvées aujourd'hui au cours de huit opérations séparées», a-t-elle précisé.

«Depuis hier, notre équipe a mené plusieurs opérations par de mauvaises conditions météorologiques», a tweeté l'ONG allemande Jugend Rettet (La jeunesse qui sauve) qui dit avoir sauvé plus de 430 personnes avec le concours de la Station d'aide aux migrants en mer (MOAS), une ONG basée à Malte. Les garde-côtes italiens avaient déjà annoncé dimanche avoir sauvé 730 personnes en Mé-

diterranée centrale au cours de sept différentes opérations, avec l'aide des ONG Save the Children et Jugend Rettet.

Lundi, des centaines de migrants et de réfugiés sauvés au cours du week-end sont arrivés en Italie, dont les quatre survivants d'un naufrage qui a sans doute fait plus de 125 morts, selon l'agence de presse italienne ANSA.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OMI), quelque 1.828 personnes ont trouvé la mort depuis janvier 2017 en cherchant à traverser la Méditerranée en quête d'un avenir meilleur. En date du 14 juin, plus de 77.000 personnes sont arrivées en Europe par voie maritime, dont des milliers de femmes et d'enfants.

RUSSIE: 2 blessés dans un déraillement de train à Moscou

Deux wagons d'un train de banlieue ont déraillé et heurté un autre train en marche dans une gare très fréquentée du centre de Moscou, faisant deux blessés, a indiqué jeudi la société russe des chemins de fer (RZD). L'accident spectaculaire s'est produit à 14h38 locales (11h38 GMT) dans la gare Kourski de Moscou, a précisé un communiqué de la branche locale de RZD. Alors qu'ils quittaient le quai, deux wagons d'un train de banlieue ont littéra-

lement quitté les rails et «se sont effondrés sur un train en provenance de Nijni-Novgorod (Volga)» qui était en marche à côté, précise le communiqué. Ce déraillement a fait deux blessés légers, victimes de contusions, selon la même source. Les passagers des deux trains ont été évacués. «Selon les premières constatations, il y a eu une défaillance du système d'aiguillage», a expliqué dans un communiqué la branche du comité d'enquête

chargée des transports. La gare Kourski, dans le centre de Moscou, dessert des destinations très prisées par les Russes en été comme les stations balnéaires de Sochi et d'Anapa, sur les rives de la mer Noire. Elle est la deuxième gare la plus fréquentée de Moscou avec plus de 200.000 voyageurs chaque jour, selon RZD. Au total, quatre wagons ont été endommagés, deux sur chaque train, selon le comité d'enquête russe.

FEU DE FORÊT AU PORTUGAL: Le Brésil exprime sa solidarité avec les familles des victimes

Le Brésil a exprimé sa solidarité avec le gouvernement et le peuple portugais ainsi qu'avec les familles des victimes d'un feu de forêt meurtrier qui a frappé la région de Leiria, au centre du Portugal, faisant plus de 60 morts et des dizaines de blessés.

«Le Gouvernement brésilien a reçu avec regret et consternation les nouvelles du feu de forêt survenu, samedi, dans la région de Leiria, au Portugal, et qui a duré plus de 24 heures faisant plus de 60 morts et des dizaines d'autres blessés», selon un communiqué du ministère des Relations extérieures. «En ce moment de douleur, le Brésil exprime sa solidarité avec le gouvernement et le peuple du pays frère et avec les familles des victimes», poursuit le communiqué, en souhaitant prompt réta-

blissement aux blessés.

Le tragique incendie qui a éclaté samedi à Pedrógão Grande dans la région de Leiria (Centre du Portugal) a fait au moins 63 morts et plus d'une soixantaine de blessés, selon le dernier bilan officiel. Le Portugal fait face à une vague violente de feux de forêt à travers le pays à cause des fortes chaleurs dépassant les 40 degrés, couplées à une humidité faible et des vents forts dans certaines régions.

Selon les informations communiquées par l'Autorité nationale de la protection civile, quelque 2.398 pompiers étaient mobilisés contre 21 feux, dans une opération impliquant 750 véhicules de soutien. Le feu de forêt de Leiria est l'incendie le plus meurtrier de l'histoire récente du Portugal.

MANGER DES POMMES EST-CE VRAIMENT BON POUR LA SANTÉ ?

Quand vous cueillez une pomme dans un arbre ou achetez au marché quelques juteuses et délicieuses Pink Ladies, êtes-vous certain de faire un geste bon pour votre santé ?

Quand vous cueillez une pomme dans un arbre ou achetez au marché quelques juteuses et délicieuses Pink Ladies, êtes-vous certain de faire un geste bon pour votre santé ?

La pomme est le fruit préféré des Français, qui en croquent 19 kilos par an. Granny Smith, Golden, Royal Gala... il existe plusieurs centaines de variétés de pommes aux goûts, couleurs et compositions nutritionnelles très différentes. Pourtant elles sont souvent taxées de fruits standardisés aux qualités nutritionnelles faibles.

Explications de François Laurens directeur adjoint de l'Institut de recherche en horticulture et semence de l'INRA, dont la mission est de créer de nouvelles variétés de pommes qui soient à la fois au goût du consommateur, cultivables par l'arboriculteur et peu gourmandes en produits phytopharmacutiques.

Qu'est-ce que la sélection génétique ?

L'amélioration génétique, pratiquée de façon scientifique depuis 1860, utilise des croisements "naturels", dirigés par le sélectionneur qui fait un tri dans les descendances. Ce tri peut se faire sur le terrain en des observations, et des mesures de rendement ou en laboratoire (en testant leur résistance aux maladies en leur introduisant artificiellement le virus



de l'organisme). « Pour créer une nouvelle variété de pomme, cela demande environ vingt années de recherches », rappelle François Laurens.

Les pommes sont-elles aujourd'hui standardisées ?

Si les pommes sélectionnées pour la culture intensive répondent à des critères de sélection très précis, il existe toujours des petits producteurs qui feront pousser d'autres variétés de pommes suivant d'autres règles. Le consommateur a aujourd'hui le choix. Il existe plusieurs centaines de variétés de pommes disponibles aux formes et goûts très différents.

pharmaceutiques, nous mettons à jour des variétés résistantes aux maladies et aux ravageurs » explique le chercheur.

Le rendement reste un facteur important de sélection, mais n'est plus le critère numéro 1. En effet pour les arbres fruitiers, on a atteint le rendement maximal nécessaire. Ce qui n'est pas le cas pour les céréales.

La qualité nutritionnelle est-elle un critère de sélection pour les pommes ?

Non, mais les critères de sélection choisis ne nuisent pas forcément aux qualités nutritionnelles des fruits.

« Parfois, il n'y a pas besoin de saturer les pommes avec plus de nutriments » explique le chercheur.

Par exemple, les polyphénols de la pomme, excellents pour la santé cardio-vasculaire, donnent au fruit une saveur très amère. Les pommes très riches en polyphénols sont utilisées pour fabriquer du cidre mais ne sont pas destinées à être croquées. La vitamine C donne un goût acide aux fruits.

Un trop forte concentration peut donc rendre aussi le fruit imangeable. Une Transparence de Croucelles en contient 400 mg. Croquer dans cette pomme c'est un peu avaler sans en avoir cachet de vitamine C. « L'essentiel est que le

consommateur continue de manger des pommes et qu'il équilibre son alimentation pour faire le plein de nutriments essentiels à sa bonne santé » rappelle François Laurens. « Si on lui propose des pommes parfaites pour la santé mais vinales et pas bonnes, lui arrêtera de croquer dedans ».

Quels sont les éléments qui font varier la qualité nutritionnelle des pommes ?

La date de la récolte, la qualité du sol et sa composition, les pesticides et intrants utilisés peuvent modifier la quantité et la qualité des composés nutritionnels des pommes. Les rendements élevés peuvent aussi les réduire. « Mais il n'existe pas d'études scientifiques qui ont analysé l'évolution des composés nutritionnels des pommes au fil du temps, en la comparant avec l'intensité du rendement » explique François Laurens.

« Mais surtout chaque variété de pommes a une composition nutritionnelle différente. On ne peut donc pas comparer les quantités de nutriments d'une Transparence de Croucelles et d'une Golden pour établir que les pommes d'aujourd'hui sont moins riches en nutriments que celle d'autan », rappelle le chercheur.



SYNDROME DE L'ŒIL PARESSEUX Récupérez la vue grâce à un jeu vidéo

Le premier jeu vidéo vendu sur ordonnance devrait être commercialisé très bientôt. Il permettra aux personnes atteintes du syndrome de l'œil paresseux, également appelé amblyopie, de faire travailler leurs deux yeux ensemble. L'éditeur français de jeu vidéo Ubisoft vient de présenter un projet de jeu vidéo thérapeutique permettant de rééduquer la vision des personnes souffrant d'amblyopie. Ce trouble visuel s'installe au cours de l'en-

fance et peut persister jusqu'à l'âge adulte. Cela entraîne une baisse d'acuité visuelle d'un œil (ou plus rarement des deux yeux), l'œil "paresseux" perdant progressivement son efficacité. Pour forcer l'œil amblyopie à travailler, les chercheurs de l'université canadienne McGill, au Canada et les concepteurs de jeux ont donc imaginé "Dig rush", un jeu qui propose aux patients d'aider les taupes à creuser le sol pour chercher de l'or. Mais son principe a été adapté

aux exigences thérapeutiques. Pour jouer à Dig Rush les joueurs portent des lunettes 3D bicolorées (bleu et rouge). À l'écran, les éléments du jeu s'affichent dans une couleur ou l'autre, forçant le joueur à utiliser ses deux yeux.

Ce jeu a subi 11 essais cliniques pendant un an auprès de plus de 200 adultes et enfants, principalement aux États-Unis et Canada, en Australie et en Nouvelle-Zé-

L'arrêt du tabac n'est pas forcément synonyme de prise de poids

En arrêtant de fumer, nous avons souvent peur de prendre du poids. En effet nous sommes nombreux à nous consoler avec de la nourriture pour combler le manque de nicotine. Ce n'est pas une solution ! Comment éviter de grossir quand on arrête de fumer ?

En suivant nos 5 conseils très simples et efficaces. Sinon, vous risquez presque à coup sûr de prendre quelques kilos : 2 ou

3 correspondant à votre poids en réalité normal (un fumeur est souvent en sous-poids) et 2 ou 3 parce que vous risquez de remplacer le tabac par « quelque chose à manger ». En plus, quand on arrête de fumer, le métabolisme change et on stocke davantage. Souvent, on cherche à occuper les mains et la bouche, alors on grignote. Pour éviter la catastrophe, voici les meilleures astuces :

Mâchez du chewing-gum.

Ayez toujours une pomme dans votre tiroir de bureau ou dans votre sac à main. Croquez en cas d'urgence. Ne prenez plus de dessert (ou sautez-le au moins 1 repas sur 2 si vous étiez accro. Puis 2 repas sur 3, etc.). Buvez 1 litre d'eau riche en magnésium chaque jour.



juin 2017

Une solution pour résoudre l'insuffisance rénale ?



Des chercheurs sont parvenus à implanter un bio-rein sur des rats sans aucun rejet, saignement ni caillot. C'est une première dans le domaine de la médecine régénérative et une avancée de taille dans la lutte contre l'insuffisance rénale.

Ce prototype de rein recréé en laboratoire donne de l'espoir aux personnes souffrant d'insuffisance rénale. Des scientifiques du Massachusetts General Hospital de Boston ont réussi à fabriquer un rein et à l'implanter sur des rats. Cette expérience ouvre la voie à la réalisation d'autres organes tels les poumons, le foie ou le cœur.

Concrètement, les chercheurs ont vidé le rein d'un rat avec une solution détergente. Cette enveloppe de collagène a ensuite été remplie par des cellules endothéliales humaines et des cellules rénales de rats nouveaux-nés.

Une fois rempli, le bio-rein a été transplanté sur des rats dont un rein avait été enlevé. L'organe artificiel a filtré le sang et a commencé à produire de l'urine sans aucun saignement, rejet ni caillot, explique la revue *Nature Medicine*, où l'étude a été publiée.

La route est encore longue avant de passer aux tests sur les humains, préviennent les scientifiques. Toutefois, l'objectif de cette expérience est d'aider les personnes souffrant d'insuffisance rénale dont le quotidien est rythmé par les dialyses, explique Harald Ott, du centre hospitalier du Massachusetts.

Si les recherches sur cette technologie avancent, les patients en attente d'un greffe de rein pourraient recevoir de nouveaux organes dérivés de leurs propres cellules afin de limiter les risques de rejet, affirme le spécialiste de la médecine régénérative.

M. Nourmand/Le Figaro

MALADIE DOS

il suffit parfois de repositionner la mâchoire pour en venir à bout

Certaines tensions dans la mâchoire peuvent fragiliser le bassin et entraîner des douleurs dans le dos. Le professeur Zarrinpour, dentiste, nous explique comment agir.

C'est le monde sportif qui s'est le premier intéressé à l'équilibre de la mâchoire. Divers travaux, notamment menés par le P^r Jean Guisney, de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, ont montré que le fait de rétablir un bon engrènement des dents permet d'améliorer les performances sportives. «Nous avons demandé à des patients, sportifs et non sportifs, de sauter le plus haut possible à pieds joints. Avant rééquilibrage et après, la différence de hauteur du saut est de l'ordre de 4 cm», raconte le P^r Arash Zarrinpour.

Après les pieds et le bassin, la mâchoire constitue le troisième socle essentiel de la posture. Or, de nombreuses personnes ont une occlusion défaillante. Si on remet en place le bas du corps sans s'occuper de la mâchoire, les douleurs vont revenir. Puisque celle-ci va engendrer des tensions qui fragiliseront le rééquilibrage du bassin. À l'inverse, soigner un bruxisme (grincement des dents) si les étages inférieurs sont bascaux est tout à l'échec. Il faut donc tout traiter en parallèle.

L'explication ? Quand l'occlusion est mauvaise et qu'on serre les dents, le condyle (surface articulaire) s'enfonce davantage

d'un côté. Ce qui peut induire une torsion au niveau crânien. Parfois, cette déformation se voit d'ailleurs sur le visage (un œil légèrement plus bas). Le cou doit alors corriger la position pour redresser le regard. Résultat : toute la chaîne vertébrale réagit en cascade...

Que faire en pratique ?

La solution la plus rapide est de réaliser des gouttières sur mesure (sur les dents du fond), afin que la mâchoire puisse se recentrer. Cette intervention est prise en charge par l'Assurance-maladie. Il faut compléter par des soins d'orthodontie pour assurer un rééquilibrage définitif. Dans certains cas, le recours à un orthophoniste est nécessaire pour une rééducation linguale.

Conseil d'expert

Afin de détendre les muscles des mâchoires, responsables du bruxisme, appuyer de chaque côté sur la zone la plus contractée. Exercer une forte pression pendant 3 secondes, puis une pression douce pendant 10 secondes. Répéter l'exercice 3 fois. Puis faire la même chose au niveau des tempes.



MALADIE DE CROHN

Découverte d'un traitement prometteur

Des chercheurs de Californie (San Diego) révèlent qu'un nouveau traitement à base de védolizumab, un nouvel anti-corps, pourrait soigner tous les patients atteints de la maladie de Crohn et rectocolite hémorragique. William Sandborn, directeur du Centre des maladies inflammatoires intestinales à l'université de Californie (San Diego), a mené une étude sur l'efficacité du vedolizumab, un anticorps produit par un laboratoire pharmaceutique japonais Takeda. Les résultats de ces essais cliniques ont été publiés dans le *New England of Medicine*.

Le vedolizumab, un nouvel espoir

«Une nouvelle molécule, le vedolizumab du laboratoire japonais Takeda, offre un nouveau espoir aux quatre millions de personnes atteintes de la maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique, ces pathologies auto-immunes», annonce William Sandborn, 3 000 personnes (1 900 étaient atteints

de la maladie de Crohn et 1 100 de rectocolite hémorragique) ont participé à ces essais cliniques. Les malades, dont un groupe témoin a pris un placebo, ont été traités pendant un an et les effets ont été constatés après six semaines.

«L'anticorps administré par intraveineuse contient une molécule ciblant des cellules immunitaires dans l'intestin qui libèrent des protéines responsables de l'inflammation et de la détérioration des tissus du gros et du petit intestin», expliquent les chercheurs. «Ces essais cliniques ont montré des résultats très encourageants pour des malades souffrant de la maladie de Crohn et de rectocolite hémorragique pour qui les traitements conventionnels, comme les stéroïdes ou des suppresseurs du système immunitaire, sont inefficaces», se félicite le P^r William Sandborn, auprès de l'AFP. «Avec l'avantage que ce traitement très ciblé limite le risque d'effets secondaires alors que les traitements traditionnels s'accompagnent d'effets

secondaires comme la perte de poids, les nausées et les maux de tête», ajoutent les chercheurs.

La maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique sont des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin. Ce sont les bactéries dites «intestinales» qui sont précipitées la cause de ce désordre. Les symptômes de cette maladie, extrêmement désagréables pour le patient, sont bien connus : fortes poussées suivies de phases de rémission, de douleurs abdominales, de diarrhées et de fièvres. Ces maladies peuvent entraîner des complications graves comme une occlusion intestinale, de la malnutrition ou un cancer du côlon, nécessitant parfois une ablation chirurgicale de parties des intestins.

Le laboratoire japonais Takeda a demandé les autorisations officielles des agences américaines et européennes des médicaments pour la mise en circulation du vedolizumab.

CÔTE D'IVOIRE: Retour dans son parti d'un ex-candidat à la présidentielle

Bertin Konan Kouadio, dit KKB, figure de la politique ivoirienne, a annoncé lundi à Abidjan son retour au sein du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI - majorité) qu'il avait quitté pour se présenter à la présidentielle de 2015, contre l'avis de son parti.

«J'ai décidé de revenir prendre ma place et me remettre à la disposition du parti», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

La décision «du PDCI de présenter un candidat en 2020 et d'étudier une révision de la Commission électorale indépendante (CEI)», chargée du scrutin, ont favorisé ce retour, a-t-il poursuivi.

Réputé pour sa gouaille, l'ex-député s'était opposé à la stratégie du PDCI visant à ne pas présenter de candidat en octobre 2015 contre Alassane Ouattara, qui briguaient un deuxième mandat, afin d'assurer la victoire de ce dernier.

Il avait estimé que le soutien du chef du PDCI, Henri Konan Bedie, à la candidature de Ouattara était une erreur. «Ne pas avoir de candidat en 2015, c'est participer ensemble à la signature de l'acte de décès du parti de Félix Houphouët-Boigny», le premier président de la Côte d'Ivoire (1960-1993).

«L'élection présidentielle est la mère de toutes les batailles politiques et c'est autour d'elle que les activités politiques s'exercent. Pour moi il ne fallait pas laisser mourir le PDCI», un parti cinquantenaire, a-t-il souligné.

«On se réjouit de ce retour (...) en tant qu'ancien animateur, KKB peut apporter davantage de dynamisme dans la mobilisation en vue des échéances de 2020», s'est félicité, Djedri N'Goran, directeur de l'administration et du personnel au PDCI.

Kouadio Konan Bertin, 48 ans a été pendant 12 ans leader de la Jeunesse du PDCI jusqu'en 2013. Elu député PDCI de la commune de Port-Bouët, quartier d'Abidjan, il a perdu son mandat en 2016, lors des dernières législatives.

Alassane Ouattara a remporté la présidentielle de novembre 2015, il avait été élu pour un nouveau quinquennat dès le 1er tour avec 84% des voix et une participation de 53% environ.

Le Rassemblement des Républicains (RDR), le parti de M. Ouattara forme avec le PDCI, la coalition au pouvoir en Côte d'Ivoire.

ZAMBIE-RWANDA La Zambie et le Rwanda signent des accords pour renforcer leur coopération dans la défense, la sécurité et l'extradition

La Zambie et le Rwanda ont signé trois accords destinés à renforcer leur coopération dans la défense, la sécurité et l'extradition, a annoncé mardi le bureau présidentiel zambien.

Ces accords ont été signés à l'issue de discussions lundi entre le président rwandais Paul Kagame, en visite à Lusaka, et son homologue zambien Edgar Lungu. Les accords portent notamment sur la coopération sur l'industrie des services de transport aérien, la défense, la sécurité et l'extradition.

M. Lungu a remercié son homologue rwandais pour cette visite, la qualifiant d'étape importante dans l'amélioration des relations entre les deux pays. Dans un discours prononcé lundi soir lors d'un banquet d'Etat organisé en l'honneur de M. Kagame, M. Lungu a indiqué que son pays espérait apprendre de l'expérience remarquable du Rwanda dans l'agriculture et la sécurité alimentaire.

«Je n'ai aucun doute sur le fait que cette visite jettera des bases solides pour le renforcement de la coopération entre nos deux pays», a-t-il déclaré. Pour sa part, le président rwandais a estimé que sa visite contribuerait à renforcer la coopération économique destinée à améliorer les conditions de vie des peuples des deux pays.

Il a appelé à explorer le potentiel de domaines économiques clés tels que la sécurité, l'éducation, le commerce et les investissements, étant donné le potentiel inexploité des deux pays.

M. Kagame est arrivé lundi en Zambie pour une visite d'Etat de deux jours.

SOUPÇONS DE FINANCEMENT LIBYEN: Les biens d'un collaborateur de Sarkozy saisis

Les juges d'instruction français qui enquêtent sur des soupçons de financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007 ont récemment ordonné la saisie des biens immobiliers de l'un des proches collaborateurs de l'ex-président, Claude Guéant, selon une source proche du dossier.

Plus de deux ans après la mise en examen de M. Guéant, ancien ministre de l'Intérieur, dans cette affaire, son appartement parisien dans le très chic XVII^e arrondissement ainsi que sa résidence secondaire ont fait l'objet d'une saisie, décidée le 12 juin, selon cette source citée par l'AFP. M. Guéant peut néanmoins continuer d'occuper ses propriétés. «Il s'agit d'une mesure conservatoire pour empêcher Claude Guéant de vendre ses biens immobiliers», a expliqué son avocat Claude Bouchez El Ghazi.

«Je m'étonne que l'on procède à cette saisie maintenant, des années après l'ouverture de l'instruction, alors qu'il n'y a rien de nouveau concernant Claude Guéant qui ne justifie cette mesure», a commenté l'avocat.

À travers cette décision, «c'est l'aveu de faiblesse d'un dossier qui piétine totalement», a-t-il dénoncé. Dans ce dossier tentaculaire, les juges s'intéressent



à des flux financiers impliquant des protagonistes liés au régime de l'ancien chef d'Etat libyen Mouammar Kadhafi. D'anciens dignitaires de Tripoli et des témoins ont évoqué la thèse de versements, mais les magistrats n'ont pas la preuve que des fonds aient alimenté la campagne.

Les enquêteurs s'interrogent également sur un virement de 500.000 euros en provenance d'une société d'un avocat malaisien, perçu en mars 2008 sur un compte de Claude Guéant. Il a affirmé qu'il s'agissait du fruit de la vente de deux tableaux, sans convaincre les magistrats qui l'avaient mis en examen en mars 2015 notamment pour blanchiment de fraude fiscale.

L'enquête a rebondi en novembre dernier avec les déclarations dans Me-

diapart de l'homme d'affaires franco-libanais Ziad Takieddine qui a assuré avoir remis à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur et à son directeur de cabinet Claude Guéant, trois valises contenant 5 millions d'euros en provenance du régime Kadhafi, entre novembre 2006 et début 2007.

Il a été mis en examen 7 décembre notamment pour complicité de corruption et complicité de détournements de fonds publics en Libye.

Depuis, le député Eric Woerth, trésorier de la campagne de 2007 de Nicolas Sarkozy a été entendu ainsi que Jérôme Lavrilleux, directeur adjoint de la campagne en 2012. Ce dernier avait affirmé que d'importantes sommes d'argent en liquide avaient circulé pendant la course à la présidentielle de 2007.

RDC : 3.383 morts dans le conflit dans le centre du pays

Les combats entre les forces de sécurité et les miliciens de Kamwina Nsapu ont fait 3.383 morts dans la région du Grand Kasai depuis le mois d'octobre de l'année dernière, a déclaré dans un communiqué publié mardi à Kinshasa la nonciature de l'Eglise catholique.

Selon le communiqué cité par Chine Nouvelle, les estimations indiquées dans ce rapport reposent exclusivement sur les données recueillies par les églises et paroisses situées dans les zones affectées par le conflit.

Les autorités et l'armée n'ont fait aucun commentaire sur ce rapport. Le gouvernement estime pour sa part qu'environ 400 personnes ont été tuées, dont au moins 200 policiers et militaires. Dans son dernier rapport, l'ONU a estimé que le conflit avait fait des centaines de morts, dont deux experts de l'ONU en mission dans la région, et que plus de 1,5 million



d'enfants étaient touchés par les violences. Les combats ont également entraîné le déplacement massif de près de 33.000 personnes vers la frontière angolaise.

SAHARA OCCIDENTAL Journée mondiale des réfugiés : organisation d'un tournoi sportif à Tindouf

Un tournoi sportif a marqué la célébration à Tindouf de la journée mondiale des réfugiés (20 juin de chaque année), à l'initiative du ministère des Sports de la République arabes sahraoui démocratique en coordination avec le Haut commissariat aux réfugiés (HCR).

La manifestation, organisée lundi dans la soirée au stade Abdelhamid Kermali, en présence des autorités de la wilaya de Tindouf, de responsables sahraouis et d'une délégation du HCR, a été marquée par la finale de la coupe du HCR qui avait mis en compétition quatre équipes de football représentant les camps de réfugiés sahraouis d'Aousserd, Layoune, Boudjedour et Smara. Une rencontre ami-



cale a également mis aux prises une équipe de travailleurs du HCR et d'anciens joueurs sahraouis.

Le représentant du HCR, Hamdi Boukhari, a indiqué à l'APS que cette manifestation sportive traduit aussi une position de solidarité avec les réfugiés sahraouis, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des réfugiés pla-

cée cette année sous le slogan de «Nous sommes tous avec les réfugiés».

L'initiative est aussi une opportunité pour briser la routine que vivent les réfugiés sahraouis et susciter, à travers la compétition sportive, un élan de solidarité avec les réfugiés de par le monde, a-t-il souligné.

Heya Rakkeb, directeur au ministère sahraoui des

sports a salué, pour sa part, cette initiative conjointe du ministère sahraoui des sports et du

HCR, en coordination avec le Croissant rouge algérien et le Croissant rouge sahraoui, en mettant l'accent sur l'importance du rôle du sport dans la mise en place de passerelles de solidarité internationale avec la cause sahraouie.

Autant cette manifestation sportive marque la clôture de la saison sportive dans les camps de réfugiés sahraouis, autant elle constitue une tribune de solidarité avec la cause sahraouie et avec les réfugiés sahraouis qui vivent des situations difficiles depuis plus de quatre décennies, a conclu le responsable sahraoui.

ATTAQUE PRÈS D'UNE MOSQUÉE À LONDRES: Les médias révèlent l'identité du suspect

Darren Osborne, 47 ans, père de quatre enfants, a été identifié lundi par des médias britanniques comme le suspect arrêté par la police après avoir foncé à bord d'une camionnette contre des fidèles musulmans près de la mosquée de Finsbury Park à Londres.

Il aurait grandi à Weston-Super-Mare, une ville côtière de l'ouest de l'Angleterre, d'après la BBC.

Le secrétaire d'Etat à la sécurité Ben Wallace a indiqué sur BBC Radio 4 que le suspect «n'était pas connu» des services de police.

Il est détenu «pour avoir commis, préparé ou incité à un acte de terrorisme, y compris le meurtre et la tentative de meurtre», a précisé Scotland Yard dans un communiqué.

L'attentat s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi près de la mosquée de Finsbury Park, dans le nord de Londres. Le suspect, au volant d'une camionnette blanche, a foncé sur les piétons qui sortaient pour la plupart de la mosquée de Finsbury Park, après l'Iftar.



Onze personnes, issues de la communauté musulmane, ont été blessées lors de cette attaque, a précisé la police.

Un homme est décédé sur place, mais pour Scotland Yard, il est «trop tôt» pour dire si sa mort est liée ou non à l'attentat. Il recevait de premiers soins après une malaise lorsque le véhicule a fauché la foule.

Toutes les victimes de l'attaque perçue dans la nuit de dimanche à

lundi à l'aide d'une camionnette contre des piétons près d'une mosquée de Londres sont musulmanes, selon un responsable de l'anti-terrorisme, Neil Basu.

Un ressortissant algérien figure parmi les blessés de l'attaque terroriste perpétrée dimanche soir près de la mosquée de Finsbury Park à Londres, a indiqué lundi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

ÉTATS-UNIS/IRAN L'Iran convoque le chargé d'affaires suisse pour protester contre des déclarations de Tillerson

Téhéran a convoqué le chargé d'affaires suisse, dont le pays représente les intérêts américains en Iran, pour protester contre des déclarations du secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson sur «un changement de régime en Iran». «Le chargé d'affaires suisse a été convoqué au ministère des Affaires étrangères pour lui remettre la vive protestation de l'Iran contre les déclarations du secrétaire d'Etat américain (...) contrairement aux règles internationales et à la charte de l'ONU», a déclaré Bahram Ghassemi, porte-parole de la diplomatie iranienne cité mardi par les médias. La semaine dernière, Rex Tillerson avait affirmé que la



politique américaine à l'égard de l'Iran était «de faire reculer son hégémonie (au Moyen-Orient), contenir sa capacité à développer des armes nucléaires et de soutenir des éléments à l'intérieur de l'Iran pour une transition pacifique» du régime. Il s'exprimait devant le

comité des Affaires étrangères de la Chambre des représentants.

L'Iran a aussi remis une lettre au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour protester contre ces déclarations, a rapporté l'agence iranienne Isna.

Les Etats-Unis et l'Iran

n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis 1980. Le réchauffement amorcé par l'ancien président américain Barack Obama, qui a favorisé un accord sur le nucléaire iranien en 2015, a été stoppé net par son successeur Donald Trump. Ce dernier avait promis à de nombreuses reprises pendant la campagne électorale de «déchirer» cet accord. Le Sénat américain vient de voter à une écrasante majorité une loi pour adopter de nouvelles sanctions contre l'Iran, notamment en raison de son «soutien à des actes terroristes internationaux» et son programme de missiles balistiques.

FRANCE La ministre des Armées, Sylvie Goulard, renonce à son poste

La ministre française des Armées, Sylvie Goulard, a annoncé hier sa décision de ne plus faire partie du gouvernement, pour pouvoir, le cas échéant, «démontrer librement» sa «bonne foi» dans une enquête sur des soupçons d'emplois fictifs présumés.

«Je souhaite être en mesure de démontrer librement ma bonne foi», a expliqué la ministre centriste dans un communiqué, en évoquant l'enquête visant le parti Modem auquel elle appartient sur des emplois fictifs présumés d'assistants au Parlement européen. L'Elysée avait annoncé lundi un «remaniement technique» du gouvernement après les élections législatives de dimanche qui ont apporté une majorité écrasante au parti présidentiel d'Emmanuel Macron.

Le président «a entrepris de restaurer la confiance dans l'action publique, de réformer la France et de relancer l'Europe. Cette entreprise de redressement doit l'emporter sur toute considération personnelle», souligne le communiqué de Sylvie



Goulard, une centriste qui avait été élue eurodéputé en 2009 et réélue en 2014. Une enquête préliminaire a été ouverte le 9 juin, après un signalement auprès du parquet d'un ancien salarié du Modem auquel la ministre appartient, pour déterminer si le parti a salarié des employés travaillant en France en leur faisant des contrats d'assistants parlementaires européens.

Le patron du Modem, François Bayrou, devenu ministre de la Justice

le 17 mai dernier, a assuré la semaine dernière qu'il n'avait «jamais existé» d'emplois fictifs d'assistants parlementaires européens au sein du Modem.

Outre M. Bayrou et Mme Goulard, le gouvernement d'Edouard Philippe formé le mois dernier comptait une autre membre du Modem, Marielle de Sarnez, ministre des Affaires européennes.

Alors que le président Macron a fait de la moralisation de la vie publique un chantier prioritaire, le remaniement ministériel a déjà permis d'écarter un autre ministre, visé par une enquête préliminaire de la justice dans le cadre d'une affaire de favoritisme présumé, visé par des soupçons de favoritisme. Proche du chef de l'Etat qu'il avait rejoint dès la première heure, Richard Ferrand qui gérait jusqu'ici le portefeuille de la Cohésion des Territoires, a annoncé qu'il allait briguer la présidence du groupe parlementaire du parti présidentiel La République en Marche.

AFGHANISTAN: Au moins un manifestant tué et six blessés lors du démantèlement d'un sit-in anti-gouvernemental

Au moins un manifestant a été tué et six blessés lors du démantèlement nocturne du dernier campement des protestataires réclamant la démission du gouvernement, selon les autorités à Kaboul où les réseaux sociaux ont relayé des appels à manifester mardi. Selon le chef de l'exécutif Abdullah Abdullah, au moins un manifestant a été tué et six blessés par les forces de l'ordre, qui ont ouvert le feu à plusieurs reprises pour contraindre les manifestants à lever le camp. M. Abdullah évoque «un incident malheureux» et affirme qu'une enquête est en cours. «Si c'est intentionnel, il sera traité selon la loi. Ce type d'incidents entame la confiance de la population dans le gouvernement», a-t-il souligné.

Selon une source diplomatique, certains des manifestants étaient également armés. Les protestataires relaient depuis l'aube sur les réseaux sociaux des appels à manifester mardi dans le centre-ville, après cette évacuation au cours de laquelle «une dizaine de personnes ont été arrêtées», affirme sur Twitter un des manifestants, Ramish Noori.

Leur tente, démantelée à l'aide de camions et bulldozers, abritait le dernier d'au moins six sit-in entamés début juin en centre-ville en réaction à la mort de plusieurs manifestants anti-gouvernementaux tués par la police. Le 1er juin, lors d'une manifestation réclamant la démission du gouvernement, accusé d'être «incapable d'assurer la sécurité» après un attentat au camion piégé ayant fait plus de 150 morts à Kaboul la veille, la police avait ouvert le feu sur la foule, tuant quatre personnes. «Une fois de plus, le gouvernement se rend coupable de violation des droits humains, mais nous ne resterons pas silencieux» a prévenu mardi un des chefs de file du mouvement, Haroon Mutaref, qui appelle à «se lever pour le changement».

CHINE-CORÉE La Chine et la République de Corée visent à améliorer leurs relations

La Chine et la République de Corée ont exprimé leur volonté d'améliorer les relations bilatérales au cours d'un dialogue stratégique entre les ministères des Affaires étrangères.

La Chine espère que la République de Corée montrera une volonté et une résolution politiques, respectera son engagement et collaborera avec la Chine pour traiter de manière appropriée les questions relatives et améliorer les relations le plus tôt possible, a annoncé mardi le conseiller d'Etat chinois Yang Jiechi lors de sa rencontre à Pékin avec Lim Sung-nam, premier vice-ministre des Affaires étrangères de la République de Corée, selon Chine Nouvelle. M. Lim effectue une visite au moment où les liens entre la Chine et la République de Corée, gravement affectés par le déploiement du système américain THAAD (Terminal High-Altitude Area Defense), se trouvent à une étape cruciale. Selon M. Yang, les deux pays doivent s'en tenir à la coopération amicale ainsi que respecter les intérêts fondamentaux et les préoccupations majeures de chacun. M. Lim, en citant le président de la République de Corée, Moon Jae-in, a affirmé que son pays espérait améliorer ses relations avec la Chine. Cette année marque le 25e anniversaire de l'établissement des liens diplomatiques entre les deux pays. La République de Corée espère profiter de l'opportunité pour renforcer la communication et la coordination avec la Chine, a-t-il ajouté.

M. Lim, qui a été le délégué en chef de la République de Corée lors des pourparlers à six, effectue une visite à Pékin dans le but de co-présider, avec le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Zhang Yesui, le huitième dialogue stratégique de haut niveau entre les ministères des Affaires étrangères de ces deux pays. Selon Geng Shuang, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, les deux parties discuteront des relations bilatérales, de la situation dans la péninsule coréenne, ainsi que d'autres questions d'intérêt commun.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

ANEP ALGER

SOUK-AHRAS

La pièce «Tarik Masdoud» captive le public

La pièce théâtrale «Tarik Masdoud» de l'association des arts dramatiques «Ibn Chaâb» de la ville de Meghnia (Tlemcen) présentée dimanche soir à la cinémathèque de Souk-Ahras a captivé le public qui a suivi ses chapitres avec beaucoup d'attention.

Ecrite par Abdelkhalek Guenad et mise en scène par Mohamed Bourri, la pièce «Tarik Masdoud» relate, en 50 minutes, le vécu difficile des jeunes, le problème du chômage et ses répercussions.

Présentée dans le cadre du programme des soirées ramadhanesques concocté par le théâtre régional de Souk-Ahras en collaboration avec la direction de la Culture, cette pièce théâtrale évoque les malheurs des jeunes notamment ceux souffrant du chômage, la marginalisation et les fléaux sociaux.

Les membres de cette troupe théâtrale, créée en 1998 et composée de 5 acteurs, ont fait montre d'un haut sens de professionnalisme et de finesse dans la présentation de ce travail théâtral qui a visiblement subjugué le public.

Pour le président de l'association des arts dramatiques de Meghnia, Mustapha Guenad, «Tarik Masdoud» met en avant les valeurs de la solidarité et la modestie dans la société. M. Guenad a également annoncé la prochaine mise en scène de deux pièces théâtrales destinées aux enfants «La princesse fascinante» et «Wassiyat Dimna». L'association avait déjà produit plusieurs œuvres théâtrales à l'instar de «Belakhal», «Nefs Eroutine», et «Ahlam toufoula» qui a décroché le prix de la meilleure scénographie au festival du théâtre de l'enfant organisé à Constantine dans le cadre de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe, a-t-on rappelé. Le public de Souk-Ahras est convié jusqu'à la fin du mois de juin courant à un programme culturel riche et diversifié avec entre autres le monologue «Etank» de la coopérative culturelle «Sarh El Fen» de la ville de Sétif et «Lo» du théâtre El Bahdja d'Alger. Les 22 présentations théâtrales et monologues programmés à Souk-Ahras au titre des soirées ramadhanesques 2017 ont réussi à rafraîchir la scène culturelle locale, ont estimé des responsables de la direction du théâtre régional de Souk-Ahras et des figures artistiques de la wilaya.

ORAN :

Les fours traditionnels en argile ont toujours la côte à Ras El-Aïn

Chaque mois de Ramadhan, de nombreux habitants du site de Ras El-Aïn (Oran) construisent des fours traditionnels en argile dans les patios de leurs habitations pour cuire le pain et préparer des plats pour la rupture du jeûne.

Au-delà de son aspect pratique, le four devient, pendant le Ramadhan, un point d'attraction et le patio le centre de rassemblement de toute la famille où sont servis les repas de l'iftar et du s'hour. Thé et café, et parfois même des gâteaux traditionnels, sont également préparés dans ce four en argile pour accompagner dans la joie et la convivialité les soirées de Ramadhan. Ammi Benaïssa, un vieil habitant de Ras El-Aïn, par nostalgie du temps passé, ne déroge jamais à cette tradition. Il indique que le four est construit dans le patio de la maison quelques jours avant l'entame du mois sacré.

Nous utilisons de l'argile et du foin pour sa construction. Avec de la paille, nous construisons la



base sur laquelle sera versé l'argile tout en prenant soin de laisser une ouverture sur le côté et une autre sur le haut du four, puis nous le laissons sécher un peu et nous mettons le feu dans la paille, ce qui permet de faire sécher et durcir l'argile, explique Ammi Benaïssa.

La corvée de bois sec est assignée aux adolescents et aux enfants qui se rendent de temps en temps dans la forêt voisine de Murdjadjou pour s'y approvisionner.

Le goût d'antan ...

Le pain et les plats préparés dans ce four, ainsi que le thé et le café, ont un goût inimitable. C'est aussi le

goût du passé pour Si Tayeb, un autre habitant de Ras El-Aïn. Je suis né dans une ferme à Ammi Moussa, près de Relizane, et la plupart des habitants de Ras El-Aïn sont originaires de cette contrée, ainsi que des zones rurales de Oued R'hiou ou de Mostaganem.

A l'époque, chaque famille avait son four en argile et lorsque nous sommes venus à Oran, dans les années 40, nous n'avons pas oublié cette tradition, raconte-t-il.

Dans le temps, le four traditionnel était construit pour toute l'année. Les bouteilles de gaz butane étaient assez rares également et les fours traditionnels alors devenaient

nécessaires, explique Si Tayeb.

Aujourd'hui, le gaz butane est abondant. Toutes les familles de Ras El-Aïn disposent de bouteilles en réserve afin de ne pas tomber en panne.

Pendant le Ramadhan, alliant l'utile et l'agréable, nombre de familles de notre quartier préfèrent construire des fours en argile et économiser le gaz butane qu'ils utilisent pour certains types de cuissons impossibles à réaliser dans un four traditionnel. Le four est, ensuite, démantelé après l'Aïd El Fitr, mais certaines familles préfèrent le garder pendant tout l'été, ajoute-t-il.

A l'unanimité, les habitants de Ras El-Aïn soulignent que le four traditionnel est préféré par toutes les familles en raison de la qualité de la cuisson et son caractère nostalgique et rassurant. Autour de ce vieux instrument en argile, construit en quelques heures, se réunissent tous les membres de la famille dans la maison des parents ou des grands parents, ainsi que des voisins ou des amis qui se retrouvent pour revivre quelques moments du passé.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Code fiscal : 099 10 301 04 3920

Avis d'appel d'offre national ouvert N° 03/2017

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Laghouat, lance un avis d'appel d'offre national ouvert en vue de :

L'Acquisition de fournitures scolaires 2017
au profit des enfants des familles démunies.

Lot n°01 : Trousseaux de fournitures pour écolier 1, 2, 3, 4, et 5^{ème} année primaire.
Lot n°02 : Trousseaux de fournitures écolier 1, 2, 3 et 4^{ème} année moyenne.

Les producteurs et commerçants grossistes en fournitures scolaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

La Direction de l'Administration Locale -DAL- Bureau des Marchés et des programmes,
siège de la wilaya de Laghouat.

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
- L'évaluation financière s'effectuera par lot.

Le délai accordé pour la préparation des offres est de 15 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale et au BOMOP 14H00

Les soumissions doivent comporter un dossier de candidature, un dossier technique et un dossier financier. Insérés dans 03 enveloppes séparées et cachetées, indiquant la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financier »

Les (03) enveloppes doivent être insérées dans une seule enveloppe extérieure contenant les trois enveloppes, doit être anonyme et ne comporter que la mention suivante :

A Monsieur Le Directeur de l'Administration Locale -DAL-

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres

Appel d'offre national ouvert N°03/2017

A/ Un dossier de candidature comprenant :

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout le document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant.

B/ Une offre technique comprenant :

- La déclaration à souscrire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret Présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté »
- Délai de livraison des fournitures.

C/ Une offre financière comprenant :

- la lettre de soumission.
- le bordereau des prix unitaire
- Le devis quantitatif et estimatif et la soumission signé et datée.

Un échantillon à présenter sous emballage anonyme selon l'article N° 06 du présent cahier des charges portant la mention suivante « L'Acquisition de fournitures scolaires 2017 au profit des enfants des familles démunies.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la date de préparation des offres à (14H : 00). L'ouverture des plis aura lieu le même jour à (14H : 30) au siège de la Direction de l'Administration Locale siège de la wilaya de Laghouat.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 03 Mois + 15 jours.

Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis

AGE DU COA : Les Fédérations dans l'attente du verdict du Tribunal algérien sportif



Les représentants des Fédérations sportives algériennes ont indiqué qu'ils étaient dans l'attente du verdict du Tribunal algérien sportif (TAS), prévu ce lundi, concernant leur requête sur le déroulement de l'Assemblée générale électorale (AGE) du Comité olympique et sportif algérien (COA) qui a porté à la réélection de Mustapha Berraf à sa tête pour le mandat quadriennal 2017-2020.

"Nous sommes ici pour expliquer la situation et les décisions prises depuis la précédente conférence. Nous avons déposé une requête auprès du TAS en expliquant la mascarade qui a eu lieu le 27 mai lors de l'AGE du COA", ont déclaré lundi les concernés lors d'une conférence de presse tenue à la salle des médias de l'office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

"Franchement, on n'attend pas beaucoup du TAS et on pense que la réponse sera négative pour des raisons que tout le monde connaît. Les présidents des fédérations seront présents au siège du TAS pour comprendre et faire comprendre au jury la gravité de la situation du sport algérien aujourd'hui", ont ajouté les mêmes membres.

Les représentants des fédérations prévoient d'envoyer une requête au Tribunal arbitral international du sport si la réponse du TAS algérien est négative.

Par ailleurs, les conférenciers ont exprimé leur "mécontentement" vis-à-vis de la dernière lettre du Comité international olympique (CIO) qui a appelé "à restaurer un climat de confiance et de respect mutuel" entre le COA, les autorités gouvernementales compétentes et les fédérations.

"Il y a eu une mauvaise interprétation de certains concernant cette lettre. Nous n'avons jamais envoyé de recours au CIO, c'était surtout une demande d'audience auprès de Tomas Bach, le président du CIO", ont expliqué les présidents des Fédérations algériennes de sport et travail et des sports mécaniques, Chouchaoui et Baloul.

Les représentants des fédérations ont installé un comité de coordination constitué de huit personnes qui a pour rôle «de mener des actions futures au nom des fédérations concernées».

"Nous avons décidé d'installer un comité de coordination pour bien gérer les actions futures de ces fédérations. Aussi nous comptons demander une audience auprès de monsieur El Hadi Ould Ali, ministre de la Jeunesse et des Sports pour lui exposer la situation».

D'autre part, les conférenciers ont indiqué que le nombre des fédérations contestataires de l'AGE du COA est passé à 38, après l'arrivée de la Fédération algérienne d'escrime.

"Aujourd'hui nous sommes 38 après l'arrivée de nos amis de l'escrime, c'est une preuve que l'AGE était une vraie mascarade», ont-ils conclu.

Pour sa part, Abderaouf Bernaoui, le président sortant de la Fédération algérienne d'escrime, a argumenté son choix de rejoindre les contestataires, "pour le bien du sport algérien".

"J'ai décidé de rejoindre ces fédérations parce que la situation se complique jour après jour, on doit trouver une solution. Je profite de l'occasion pour corriger une information, les gens pensent que je n'avais pas le droit d'être présent lors de l'AGE du COA, c'est faux, nous avions le droit d'y prendre part", selon lui.

Dans sa lettre, le CIO affirme que «les irrégularités dénoncées ne sont étayées par aucune preuve significative tangible à ce stade.» Il a alors confirmé sa «position initiale» par rapport à l'élection de Mustapha Berraf à la tête du COA de ne pas «remettre en cause le déroulement du scrutin ni les résultats des élections.»

SPORT / ALGÉRIE :

Le ministre Ould Ali rassure les Fédérations contestatrices

Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) El Hadi Ould Ali a rassuré lundi les représentants des 37 Fédérations sportives contestatrices, ayant dénoncé des irrégularités pendant l'Assemblée générale électorale (AGE) du Comité olympique et sportif algérien (COA), en leur promettant qu'il fera part de leurs doléances au Gouvernement.

«Vos doléances seront transmises au Gouvernement» leur a-t-il promis pendant une réunion de travail, tenue dans l'après-midi, au siège de son département ministériel.

«Etant le garant du respect des textes et des lois, le MJS ne ménagera aucun effort pour circonscrire cette crise et assurer le retour de la sérénité au sein du mouvement sportif national, appelé à faire passer l'intérêt du pays, des sportifs algériens et des nobles valeurs olympiques avant tout» a ajouté le MJS dans un communiqué.

Un peu plus tôt dans la matinée, ces mêmes présidents et représentants des Fédérations sportives algériennes avaient animé une conférence de presse au stade du 5-Juillet (Alger), pour annoncer qu'ils sont dans l'attente du verdict du



Tribunal algérien sportif (TAS), concernant la requête qu'ils avaient antérieurement formulée, pour signaler des irrégularités pendant l'Assemblée électorale du COA, ayant vu Mustapha Berraf briguer un nouveau mandat quadriennal

(2017-2020). Une conférence pendant laquelle ces représentants ont décidé d'installer un «comité de coordination», constitué de huit membres, qui aura pour rôle de «mener les actions futures» au nom des fédérations concernées.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE 2017 (2^E JOURNÉE) : Quatre pugilistes algériens qualifiés, trois passent à la trappe

Quatre boxeurs algériens sur les sept engagés lundi lors de la 2^e journée du championnat d'Afrique de boxe 2017 qui se déroule à Brazzaville (Congo), du 18 au 25 juin, se sont qualifiés pour le prochain tour de cette compétition continentale.

Nemouchi Younes, dans la catégorie de 69 kg s'est imposé face au Camerounais Smaila Mahaman (4-0) alors que son compatriote Bougherara Mabrouk, chez les +91 kg n'a pas trouvé de difficulté pour passer l'écueil du Seychellois Julie Kitson Gerry (5-0).



Côté déceptions, Boudia Azzouz (75 kg) s'est incliné par KO face à l'Ougandais Abdulsamad Yusuf Hasanali, alors qu'Hicham Rahim (81 kg) a été éliminé par arrêt de l'arbitre au troisième round

devant le Congolais Rodrigue Ngalebaya.

De son côté, Beguerni Hamza (+91 kg) a quitté la compétition après sa défaite face à l'Égyptien Rezk Mostafa Hafez Yosri (4-1).

Chez les dames, Souhila Bouchen (45-48 kg) et Ouidad Sfouh (54 kg) se sont qualifiées pour les demi-finales, rejoignant ainsi leur compatriote Boualal Romayssa (51 kg), vainqueur dimanche face à la Zambienne Kasonka Juliana (4-1).

Souhila Bouchen s'est imposée face à la Botswanaise Modukanele Letlhabo (5-0) alors que Ouidad Sfouh a pris le meilleur sur la Marocaine El Ouali El Alami Oumayma (4-1).

L'Algérie est représentée dans ce rendez-vous continental par 10 boxeurs et 7 boxeuses.

TENNIS / TOURNOI ITF «JUNIORS» À MAHDIA (TUNISIE) : Les Algériens connaissent leurs adversaires au deuxième tour

Le tennisman algérien Khalil Adel Radjaâ sera opposé au Tunisien Youssef Amara, au deuxième tour qualificatif pour le tableau final d'un tournoi international juniors, prévu du 20 au 25 juin à Mahdia (Tunisie), au moment où son compatriote Mohamed Racym Rahim est tombé sur le Français Arthur Cazaux, tête de série N.4.

Radjaâ et Rahim avaient aisément passé le premier tour des qualifications, en disposant respectivement des Tunisiens Mehdi Zaâboub (6-0, 6-0) et Chahine Oueslati (6-2, 6-1).

De son côté, Cazaux a surclassé le Tunisien Sedki Ladhari (6-0, 6-0), au moment où Youssef Amara s'est qualifié aux dépens de son compatriote Yassine Ben Jemaâ, qui s'était retiré juste avant la fin du premier set, alors que le score était de 5-2 en faveur d'Amara.



Deux autres internationaux algériens devaient disputer les qualifications de ce tournoi de grade 4, organisé sur les courts en dur du Tennis Club de Mahdia, à savoir Mohamed Ali Abibsi et Karim Bendjamaâ. Finalement, le premier cité, qui était en liste d'attente n'a pas été retenu, alors que Bend-

jamaâ, qui était accepté, a décidé de se retirer au dernier moment.

Chez les filles, l'Algérie ne compte qu'une seule représentante dans ce tournoi, en l'encurrence Lynda Benkaddour, qui fera son entrée en lice mardi, directement dans le tableau final.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR.B/4E JOURNÉE)
USM ALGER-ZAMALEK:

Les "Rouge et Noir" pour un pas en quarts de finale

L'USM Alger affrontait hier soir au stade du 5-juillet (23h00) les Egyptiens du Zamalek avec l'intention de l'emporter et faire un pas important vers les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, en match comptant pour la 4e journée (Gr.B) de la phase de poules.

Ayant raté la victoire de peu lors du match disputé le 2 juin à Alexandrie (1-1) pour le compte de la 3e journée en se faisant rejoindre au score dans le temps additionnel, l'USMA aura à cœur de s'offrir le Zamalek et augmenter ainsi ses chances de qualification pour le prochain tour.

Face à une équipe aguerrie pour ce genre de rendez-vous continental, l'USMA est appelée à réaliser le match parfait si elle veut éviter la déconvenue devant son public, attendu en masse pour assister à cette belle affiche.

"On aura en face un adversaire coriace et notre mission s'annonce difficile, mais on n'a pas d'autre choix que de gagner. Nous devons coûte que coûte arracher les précieux trois points de la victoire qui vont nous permettre de faire un grand pas vers la qualification", a affirmé le coach belge de l'USMA Paul Put.

La formation caïrote occupe la première place au



classement du groupe B avec 5 points, devant l'USMA et le Ahly Tripoli de Libye qui comptent chacun 4 unités, alors que Caps United (Zimbabwe) ferme la marche avec 3 points.

Un succès permettrait aux Algérois de s'emparer du fauteuil de leader, d'où l'importance cruciale de cette rencontre.

"Après avoir affronté le Zamalek au match aller, nous avons désormais une idée plus claire sur les points forts et les points faibles de notre adversaire", a ajouté l'ancien sélectionneur du Burkina Faso.

Pour ce match, l'USMA devra se passer des services de

ses deux milieux de terrain Hamza Koudri et Abderraouf Benguit, suspendus, alors que le nouvel attaquant Okacha Hamzaoui pourrait faire son baptême du feu avec sa nouvelle formation, lui qui vient de s'engager avec le club algérois pour une année sous forme de prêt en provenance de Nacional Madeira (Div.1/Portugal).

L'équipe du Zamalek, à pied oeuvre depuis dimanche à Alger avec un effectif au complet, abordera ce match avec l'intention de "réaliser un bon résultat", comme l'a si bien dit l'entraîneur portugais Augusto Inacio.

"Jouer au 5-juillet nous ar-

range beaucoup. C'est un grand stade qui est doté d'une très bonne pelouse gazonnée. On s'est bien préparés pour le match important de mercredi et j'espère qu'on sera dans notre meilleur jour pour réaliser une bonne opération".

Cette rencontre sera dirigée par le Sud-africain Victor Miguel de Freitas Gomes, assisté de ses compatriotes Lindikhaya Bolo et Sandile Dilkane.

L'autre match de cette poule opposera mercredi aussi les Libyens de l'Ahly Tripoli aux Zimbabwéens de Caps United au stade Tayeb M'hiri de Sfax (Tunisie).

USM Alger - Zamalek décalé à 23h00 (club)

La rencontre USM Alger - Zamalek d'Egypte prévue initialement mercredi à 22h00, a été retardée d'une heure pour débiter à 23h00 au stade du 5-juillet dans le cadre de la 4e journée (Gr. B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé hier le club algérois sur son site officiel.

La Confédération africaine (CAF) «a pris en compte la requête de l'USMA qui a demandé officiellement de jouer à 23h00, et ce pour permettre à l'équipe de se préparer tranquillement après la rupture du jeûne, et aussi permettre au public d'être dans les gradins avant l'entame du match», précise la même source.

Le Zamalek a également saisi l'instance continentale pour le même motif. La formation caïrote occupe la première place au classement du groupe avec 5 points, devant l'USMA et Ahly Tripoli de Libye qui comptent chacun 4 unités, alors que Caps United (Zimbabwe) ferme la marche avec 3 points.

ÉLIMINATOIRES CAN-2018 DAMES (PRÉPARATION):

L'équipe algérienne (dames) battue par son adversaire jordanienne



L'équipe algérienne (dames) de football a été battue lundi par son homologue jordanienne (2-3) lors du 2e match opposant les deux équipes en course pour la Coupe d'Afrique et la Coupe d'Asie 2018.

Les deux buts de l'Algérie ont été inscrits à la première mi-temps par Brahimi Rayan et Meriem Yasmine Benlezouar. La sélection algérienne a pris le dessus tout au long de la première mi-temps grâce à

la performance des attaquantes avant de s'effondrer à la deuxième mi-temps en raison des nombreuses erreurs d'arbitrage commises contre l'équipe algérienne.

Dans une déclaration à l'APS, l'entraîneur de l'équipe algérienne, Azeddine Chih a exprimé sa satisfaction quant à la bonne prestation de sa sélection lors de la première mi-temps, soulignant que les deux matchs amicaux ayant opposé les deux équipes algérienne et jordanienne ont permis de cerner les points forts et les points faibles de l'adversaire en prévision des éliminatoires de la CAN et le championnat de l'Afrique du Nord, prévu en octobre prochain en Algérie.

L'équipe féminine de football avait remporté vendredi dernier le match face à son adversaire jordanienne (1-0). La sélection algérienne a progressé pour occuper le 74e rang, selon le dernier classement de la Fédération internationale de football (FIFA) pour dames, publié en mars dernier totalisant ainsi 1283 points.

NUIT DU FOOTBALL AFRICAÏN:

10 "étoiles" dont Rabah Madjer et Lakhdar Belloumi honorées à Ouagadougou

Les anciens stars du football algérien, Lakhdar Belloumi et Rabah Madjer ont été honorées, aux côtés de huit autres étoiles africaines, à Ouagadougou, pour l'ensemble de leur carrière sportive.

Organisée à l'occasion de la 5e édition de la Nuit du football africain (NEA), en présence du ministre burkinabè des sports et des loisirs, Taïrou Bangré, la cérémonie a été initiée pour célébrer ces stars qui ont fait vibrer les stades d'Afrique et d'ailleurs par leurs qualités sportives et qui ont, également, procuré beaucoup de joie à leurs pays respectifs.

Parmi ces légendes et figures qui ont écrit les belles pages du football du continent, se trouvaient Lakhdar Belloumi, Ballon d'Or africain 1981 et "inventeur de la passe aveugle", écrit le site Ouaga.com. Belloumi était aux côtés de son compatriote Rabah Madjer, Ballon d'Or africain 1987 et dont on a également donné son nom à une manière de marquer un but avec une talonnade, lors de la finale de la coupe d'Europe des clubs champions avec le FC Porto contre le Bayern Munich (2-0).

Dans une salle affichant complet, les initiateurs de l'événement ont tenu à distinguer également les Camerounais, Pierre Womé, double champion d'Afrique (2000 et 2002) avec les Lions Indomptables et champion olympique (2000) et François Oman Biyik, vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations (1988) et de la défunte coupe d'Europe des clubs champions (actuellement Ligue des champions) avec l'Olympique de Marseille (1988), mais surtout, auteur du but camerounais face à l'Argentine de Diego Maradona (1-0) en match d'ouverture de la Coupe du monde 1982 en Espagne. Le Burkinabè Joseph Kaboré dit "Sap", l'Ivoirien Gadji Céli, premier capitaine des Eléphants à avoir brandi une CAN (1992) et le Sénégalais Khalilou Fadiga, auteur du but victorieux des Lions face à la France de Zidane en ouverture de la Coupe du monde en Corée du Sud et au Japon (2002), ont également reçu des trophées de distinction.

Quatre anciens internationaux ayant marqué l'histoire des Etalons du Burkina Faso ont été primés par la Fédération burkinabè de football (FBF). Il s'agit de Kéhéré Mamadou, Wilfried Sanou, Saïdou Madi Ouedraogo et Moumouni Daganou (absent à la cérémonie) qui bénéficiera d'un jubilé que la fédération est en train de préparer, selon son président, Sita Sangaré. Dans son allocution, le ministre des Sports du Burkina Faso, Taïrou Bangré, a indiqué que "cette fête doit être institutionnalisée pour mettre en valeur nos vedettes".

Des anciennes vedettes du football africain, à l'image de Joseph Antoine* Bell, Patrick M'boma, Jacques Anoma (ex-président de la Fédération ivoirienne de football), Rigobert Song, Aliou Cissé et Abdoulaye Traoré dit Ben Badi, se sont succédés dans la remise des trophées aux nominés, alors que l'Ivoirien Gadji Céli, le footballeur qui a réussi sa reconversion dans la chanson, a assuré le volet spectacle de la soirée en enflammant le public par son répertoire musical.

FOOTBALL/ TRANSFERT : Leicester City entre en scène pour Boudebouz



La formation de Leicester City (Premier league anglaise de football) a exprimé son souhait de s'attacher les services du milieu international Ryad Boudebouz cet été, rapportent lundi les médias locaux.

Le club champion d'Angleterre en 2016, au sein duquel évoluent les deux internationaux algériens Islam Slimani et Ryad Mahrez, avait déjà affiché son désir d'engager le joueur algérien lors du dernier mercato d'hiver, avant d'abandonner sa piste lors des derniers jours de la période des transferts.

Auteur de la plus belle saison de sa carrière lors du dernier exercice avec 11 buts et 9 passes décisives en 33 matchs de Ligue 1, Boudebouz (27 ans) attire forcément les regards de plusieurs clubs européens à l'image de Newcastle, promu en Premier league anglaise, et surtout du Bayer Leverkusen (Div.1 allemande de football) qui a offert 12 millions d'euros.

Toutefois, l'offre formulée par les Allemands reste relativement loin de ce que réclament les dirigeants montpelliérains qui souhaitent 15 millions d'euros pour céder le joueur algérien. Ayant atterri à Montpellier en 2015 en provenance du SC Bastia, Boudebouz a joué un rôle majeur dans le maintien du club parmi l'élite française, ce qui a poussé la direction du président Louis Nicollin à le récompenser en lui offrant un bon de sortie. Boudebouz, dont le contrat avec le club de l'Hérault court encore jusqu'en 2019, n'avait pas pris part à la dernière Coupe d'Afrique des nations.

CAN-2017 disputée au Gabon en raison d'une blessure au genou. Il a été retenu en revanche dans le groupe convoqué par le nouveau sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz pour le match amical face à la Guinée (2-1) et le Togo (1-0), dans le cadre de la 1re journée (Gr. D) des qualifications de la CAN-2019 disputés les 6 et 11 juin à Blida.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (FAF) : Le président de la FIFA réitère son souhait de rencontrer Zetchi

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), l'Italienne Gianni Infantino, a réitéré son souhait de rencontrer le président de la Fédération algérienne (FAF) Kheireddine Zetchi, élu le 20 mars dernier à la tête de l'instance fédérale.

Le premier responsable de la FIFA s'exprimait dans un message de félicitations adressé, à travers le président de la FAF, à l'ES Sétif, sacrée championne d'Algérie pour la 8e fois de son histoire.

«Ce titre témoigne de la persévérance de tous. Mes félicitations s'adressent naturellement à tous les artisans de ce succès (...) Au nom de toute



la communauté du football, je tiens à remercier l'ES Sétif et votre fédération de nous aider à véhiculer le message positif du football. Je reste à votre écoute et me réjouis de pouvoir vous rencontrer bientôt», a écrit Infantino dans un message, publié mardi sur le site officiel de la FAF.

Quelques jours après son élection à la tête de la FAF, Kheireddine Zetchi a reçu les félicitations du premier responsable de la FIFA, qui l'a convié au siège de l'instance mondiale à Zurich (Suisse) pour une réunion de travail. Zetchi était l'unique candidat à la succession de Mohamed Raouraoua qui a décidé de ne pas briguer un troisième mandat de suite à la tête de la FAF.



COUPE D'ALGÉRIE-DEMI-FINALE/ES SÉTIF : Amada et Nadji absents de la liste des joueurs retenus pour le match face au MC Alger

Le milieu de terrain malgache Ibrahim Amada et l'attaquant Rachid Nadji ne joueront pas le match



contre le MC Alger samedi prochain au stade Omar Hammadi (Alger) pour le compte de la demi-finale de la coupe d'Algérie de football, a-t-on appris lundi auprès de la direction

de l'ES Sétif, sacré championnat d'Algérie 2016-2017. La même source a indiqué que l'Entente affrontera les Algérois avec un effectif «au grand complet» à l'exception d'Amada, qui s'est déplacé à Madagascar pour assister aux funérailles de sa mère, ainsi que Nadji victime d'une blessure à la cuisse.

L'absence de ces deux joueurs en plus du départ du milieu de terrain camerounais, Tam Bang, au championnat du Portugal, «n'influera pas sur le moral de l'équipe» qui prépare cette rencontre avec 24 joueurs, a fait savoir la même source, précisant que les entraînements se déroulent dans «de bonnes conditions», notamment après avoir assuré le titre du championnat qui a soulagé les joueurs.

FOOTBALL/ TRANSFERT : Ghezal attendu le 1^{er} juillet en Italie pour s'engager avec l'AS Rome

L'ailier international algérien Rachid Ghezal, en fin de contrat avec l'Olympique Lyonnais (France), est attendu le 1er juillet prochain en Italie pour éventuellement s'engager avec l'AS Rome (Serie A italienne de football), rapporte lundi le



quotidien *Il Messaggero*.

Le nouveau directeur sportif de la Roma Monchi fait de Ghezal l'une des priorités du club vice-champion d'Italie, d'autant que le joueur est libre de tout engagement après l'échec des négociations pour la prolongation de son bail avec l'OL.

Le dirigeant romain voudrait faire de Ghezal le successeur de l'Égyptien Mohamed Salah, annoncé du côté de Liverpool (Premier league anglaise) où les Anglais seraient prêts à déboursier 45 millions d'euros. Appelé à prolonger son contrat avec l'OL, Ghezal (25 ans) a fini par rejeter les nombreuses propositions qui lui ont été faites par le président lyonnais Jean-Michel Aulas en dépit d'une revalorisation salariale conséquente. L'attaquant algérien, pur produit de la formation lyonnaise, qui souffrait d'une blessure, n'a pas été convoqué par le nouveau sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz pour les deux rendez-vous : en amical face à la Guinée (2-1) et le Togo (1-0), comptant pour la 1re journée (Gr. D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, disputés les 6 et 11 juin.

ESPAGNE/FISC:

Soupçonné de fraude fiscale, Cristiano Ronaldo convoqué le 31 juillet en vue d'une mise en examen

L'attaquant portugais du Real Madrid (Liga espagnole de football) Cristiano Ronaldo, soupçonné d'une fraude fiscale présumée de 14,7 millions d'euros, a été convoqué le 31 juillet par la justice espagnole en vue d'une mise en examen, rapporte mardi le quotidien sportif Marca sur sa page officielle sur Facebook. Le parquet soupçonne Ronaldo (32 ans) d'avoir utilisé plusieurs sociétés basées à l'étranger pour dissimuler au fisc des revenus générés par ses droits à l'image. Le quadruple Ballon d'Or «a profité d'une structure créée en 2010 pour dissimuler au fisc les revenus générés en Espagne par les droits à l'image,* ce qui suppose un non-respect volontaire et conscient de ses obligations fiscales en Espagne», a écrit le

parquet dans un communiqué. Selon le ministère public, Ronaldo a «simulé» la cession de ses droits à l'image à une société appelée Tollin Associates LTD, domiciliée aux Îles Vierges britanniques, dont il était seul actionnaire. Et cette société a ensuite cédé l'exploitation effective de ces droits à l'image à une autre société basée en Irlande et appelée Multisports@Image Management LTD, avec «pour finalité l'interposition d'un écran pour occulter à l'Agence fiscale espagnole la totalité des revenus obtenus». Le parquet relève que Ronaldo, âgé de 32 ans, aurait seulement déclaré 11,5 millions d'euros de revenus d'origine espagnole entre 2011 et 2014, alors que ces revenus auraient atteint sur ces trois exercices

«quasiment 43 millions d'euros». Le Real Madrid a apporté mercredi dernier son soutien à son joueur vedette, se disant convaincu de la «totale innocence» du Portugais : «Le Real Madrid CF est absolument convaincu que notre joueur Cristiano Ronaldo démontrera sa totale innocence dans ce processus», a écrit le club merengue dans un communiqué, réaffirmant sa «confiance» envers l'attaquant.

Le joueur se trouve actuellement en Russie pour prendre part avec la sélection portugaise à la Coupe des Confédérations. Pour son entrée en lice, le champion d'Europe a été tenu en échec dimanche face au Mexique (2-2).

APS



ZOUMA DE RETOUR EN FRANCE ?

Et si Kurt Zouma retrouvait la Ligue 1 cette saison ? Peu utilisé cette saison par Chelsea (neuf matches, dont trois titularisations), l'ancien Stéphanois ne sera pas retenu par ses dirigeants, selon Téléfoot. Un message qui ne serait resté sans réponse, puisque l'Olympique Lyonnais et l'OGC Nice auraient commencé à se renseigner sur le cas du défenseur de 22 ans. A un an de la Coupe du monde, l'international français (2 sélections) pourrait tenter un retour au Pays pour espérer créer la surprise et partir en Russie.



LIVERPOOL ALL-IN SUR AUBAMEYANG ?

Désireux de quitter le Borussia Dortmund, l'attaquant Pierre-Emerick Aubameyang (28 ans, 46 matches et 40 buts toutes compétitions cette saison) se retrouve dans l'impasse. Annoncé proche du Paris Saint-Germain, le Gabonais ne reviendra pas en France puisque le club de la capitale a finalement décidé de laisser tomber les négociations. Mais ce dimanche, l'ancien Vert pourrait retrouver le sourire. En effet, Le Parisien annonce que Liverpool serait prêt à casser sa tirelire pour l'attraiter. A la recherche d'un attaquant de pointe de calibre international, les Reds de Jürgen Klopp, qui a dirigé la Panthère en Allemagne, seraient disposés à payer 70 millions d'euros pour enrôler Aubameyang, sous contrat jusqu'en juin 2020. Le Joueur africain de l'année 2015 se laissera-t-il tenter par un mouvement chez le récent 4e de Premier League ?

Ghoulam a déjà choisi son prochain club

À un an de la fin de son bail initial, Faouzi Ghoulam n'a pas encore signé de prolongation avec le SSC Naples. Le latéral gauche de 26 ans pourrait donc changer d'air cet été. Si cela arrivait, l'ancien défenseur de l'AS Saint-Étienne, ciblé par le PSG pour succéder à Maxwell, aurait déjà une idée bien tranchée de sa prochaine destination en cas de retour en Ligue 1. En effet, d'après les révélations de l'hebdomadaire France Football, Faouzi Ghoulam n'imagine pas une autre destination que le Paris Saint-Germain en cas de retour en Ligue 1. Mais la semaine dernière, *Il Mattino*, le quotidien napolitain bien renseigné, annonçait que la piste menant à l'international algérien avait pris un coup de froid suite l'arrivée d'Antero Henrique, le nouveau directeur sportif du PSG. Le Portugais de 49 ans ayant d'autres cibles prioritaires pour ce poste. Pour l'heure, alors que son contrat court expire en 2018, Ghoulam se dirigerait plutôt vers une prolongation avec le SSC Naples jusqu'en 2021. Un nouvel engagement avec un salaire annuel net de 1,9 Mc, beaucoup moins que les 3 Mc annuels que le natif de Saint-Priest-en-Jarez réclamait.



RONALDO AIMERAIT JUSTE UNE AUGMENTATION...

« C'est impossible que Cristiano parte. Il se trouve dans le meilleur club du monde et il continue de grimper dans les performances année après année. Nous entrons dans une saison de Coupe du monde. Il veut être en confiance et ne prendra pas le risque de l'affaire. C'est un coup de pression pour que les gens du Real prennent l'affaire en main », a-t-il expliqué au journal *Le Parisien*. Pour qu'il prenne l'affaire en main, financièrement parlant, afin d'obtenir une nouvelle rallonge salariale, alors que de son côté, son grand concurrent Lionel Messi est sur le point de prolonger son contrat avec le Barça. Jorge Mendes sera sans doute ravi d'apprendre qu'un de ses proches a révélé le fond de l'affaire... Cette version est en tout cas la plus crédible parmi toutes celles évoquées ces derniers jours.

Man City: Daniel Alves approché ?

Daniel Alves pourrait quitter la Juventus Turin cet été, après seulement un an passé en Italie, avec notamment un Scudetto et une finale de Ligue des champions à son crédit. Selon la presse britannique, Manchester City pourrait en effet réussir à arracher la signature du latéral droit brésilien, très à son avantage au cours des derniers mois.

L'Auriverde découvrirait ainsi, à 34 ans, la Premier League, tout en retrouvant celui qui fut son mentor au FC Barcelone: Josep Guardiola.



DIER SUR LE DÉPART

Revenu en Angleterre depuis l'été 2014 après avoir percé au Sporting Club du Portugal, Eric Dier pourrait profiter de l'été pour franchir une nouvelle étape dans sa carrière.

En effet, selon le Daily Telegraph et Football.fr, le milieu de terrain de Tottenham serait sur les tablettes de Manchester United.

Les Red Devils seraient prêts à offrir 60 millions d'euros au Hotspur pour un joueur âgé de seulement de 23 ans et qui dispose encore d'une belle marge de progression.



ALGÉRIE-FRANCE

M. Abdelmadjid Tebboune reçoit une communication téléphonique de son homologue français Edouard Philippe

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier une communication téléphonique de son homologue français, Edouard Philippe au cours de laquelle ils se sont mutuellement félicités pour leurs nouvelles fonctions, a-t-on appris auprès des services du Premier ministre.

Les deux responsables ont évoqué également les préparatifs en cours pour la tenue de la Haute commission mixte algéro-française prévue pour la fin de l'année et convenu de promouvoir l'échange de vues sur les questions d'intérêt commun et d'œuvrer à la consolidation et au perfectionnement des relations bilatérales.

ALGÉRIE-MEXIQUE :

Les relations bilatérales dans le domaine parlementaire au centre d'une rencontre avec l'ambassadeur mexicain

Le président de la commission des affaires extérieures, de la coopération internationale et de la communauté à l'étranger, au Conseil de la nation, Mohamed Tayeb Laskri s'est entretenu lundi avec l'ambassadeur du Mexique à Alger, Juan Jose Gonzalez Mijares sur les relations bilatérales notamment dans le domaine parlementaire, a indiqué un communiqué du conseil.

Lors de cette rencontre, les deux parties «ont passé en revue les relations bilatérales, notamment dans le domaine parlementaire, et examiné les moyens d'élargir le partenariat et de développer la concertation et la coordination dans les fora parlementaires internationaux», a précisé la même source. Les deux responsables ont procédé à un «échange de vues sur les questions d'intérêt commun dont la question de décolonisation en Afrique à travers la consécration du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément à la légalité internationale».

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président Bouteflika retire sa plainte pour diffamation contre le journal *le Monde*

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a retiré sa plainte pour diffamation contre le journal français *Le Monde*, ont annoncé mardi les avocats Chems-eddine Hafiz et Basile Ader lors du procès au Tribunal correctionnel de Paris.

Le dossier était bien ficelé et le procès était gagné d'avance par le plaignant, ont précisé les avocats à la presse qui ont relevé le geste fort du président de la République en direction de la presse, particulièrement pour *le Monde*.

La première audience procédurale et de fixation de la date du procès, rappelle-t-on, s'est déroulée le 3 juin 2016, au cours de laquelle les avocats des deux parties ont été informés



par la juge de la date. La plainte a été déposée par les autorités algériennes au lendemain de la publication, le 5 avril 2016, par *Le Monde* d'un article intitulé «L'argent caché des chefs d'Etat» dans l'affaire «Panama papers», avec la photo du président Bouteflika en Une, alors que dans l'article principal, le nom du chef de l'Etat n'est aucunement évoqué et n'avait au-

cun lien avec l'affaire en question.

Le lendemain, le journal a publié en page 8 un entrefilet de quelques lignes en précisant qu'il s'agissait d'une erreur. Le directeur du *Monde*, Jérôme Fenoglio, avait adressé une lettre, en date du jeudi 7 avril de la même année, à l'ambassade d'Algérie en France, dans laquelle il avait exprimé ses re-

grets pour le rapprochement malencontreux avec le président Bouteflika, dont le nom n'est pas mentionné dans les fichiers des Panama Papers.

Lors de la première audience, l'avocat du quotidien, Christophe Bigot, avait déclaré à la juge que la défense du journal n'a pas encore mûri ses arguments, ou façon de dire simplement qu'il n'existe aucun argument valable pour défendre l'auteur de la diffamation.

La partie plaignante réclame, au titre de l'action publique, une condamnation du directeur du *Monde* à un euro symbolique pour diffamation, une publication judiciaire en première page du journal et une condamnation du prévenu et de la société éditrice à verser 10 000 euros qui serviront pour les frais de justice.

Retrait de la plainte contre le journal *le Monde*, le tribunal constate le désistement magnanime du Président Bouteflika

Le Tribunal de grande instance de Paris a constaté hier le désistement magnanime du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le procès en diffamation, qui était gagné d'avance, contre le journal français *Le Monde*.

Le tribunal constate le désistement magnanime (du président Bouteflika) qui engendre l'extinction de l'action publique et civile, a déclaré la juge à l'issue de l'audience, qui a duré 15 minutes, et après l'annonce des avocats, Chems-eddine Hafiz et Basile Ader, du retrait de la plainte, le qualifiant de «bonne nouvelle».

Le dossier était bien ficelé et le procès était gagné d'avance par le plaignant, a-t-on appris de l'un des avocats qui a relevé le geste fort du président de la République en direction de la presse, particulièrement pour *le Monde*.

La plainte a été déposée, rappelle-t-on, par les autorités algériennes au lende-

main de la publication, le 5 avril 2016, par *Le Monde* d'un article intitulé «L'argent caché des chefs d'Etat» dans l'affaire Panama papers, avec la photo du président Bouteflika en Une, alors que dans l'article principal, le nom du chef de l'Etat n'est aucunement évoqué et n'avait aucun lien avec l'affaire en question.

Le lendemain, le journal a publié en page 8 un entrefilet de quelques lignes en précisant qu'il s'agissait d'une erreur. Le directeur du *Monde*, Jérôme Fenoglio, avait adressé une lettre, en date du jeudi 7 avril de la même année, à l'ambassade d'Algérie en France, dans laquelle il avait exprimé ses regrets pour le rapprochement malencontreux avec le président Bouteflika, dont le nom n'est pas mentionné dans les fichiers des Panama Papers.

L'avocat du plaignant Basile Adler a qualifié, dans une déclaration à la presse, que le retrait de la plainte est une mesure

qui fait montre d'une certaine majesté et d'une certaine magnanimité du président Bouteflika. Il s'est passé beaucoup de temps depuis cette Une du *Monde* qui a conduit à des poursuites en diffamation, qui sont de notre point de vue justifiées, a-t-il dit expliquant qu'après les excuses et les regrets du journal, le président Bouteflika a considéré que dans ces conditions le procès n'avait plus lieu d'être, alors même qu'il était sans doute gagné et il y a renoncé.

L'avocat du *Monde*, Christophe Bigot, a indiqué pour sa part que le journal est sensible à ce geste du président Bouteflika. *Le Monde*, par souci d'exactitude, a exprimé des regrets et des excuses. Ensuite, le Président Bouteflika en a tiré les conséquences. Je pense que ce sont des conséquences qui l'honorent. Cet apaisement est le bienvenu», a souligné l'avocat.

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

Le traitement de la question des réfugiés, partie intégrante d'une solution globale à la question sahraouie

Le ministère des Affaires étrangères a affirmé hier que le traitement de la question des réfugiés était «indissociable d'une solution globale à la question sahraouie», réitérant le soutien de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans une intervention lors d'une journée d'études sur les «réfugiés entre Conventions internationales et régionales et Réalité», organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des réfugiés et de la Journée des réfugiés africains, l'ambassadeur Lazhar Soualem, Directeur des droits de l'homme, du développement social et des affaires culturelles, scientifiques et techniques internationales au ministère des Affaires étrangères, a estimé que le «traitement de la question sahraouie est indissoc-

iable de la question des réfugiés sahraouis qui souffrent depuis plus de quarante ans loin de leur terre spoliée». Il a rappelé dans ce sens que le Maroc tentait à chaque fois de connaître le volume de l'Assiette électorale, y compris les réfugiés en vue de manipuler les voix à travers l'introduction d'éléments marocains pour brouiller et falsifier les élections.

M. Soualem a évoqué les souffrances des réfugiés sahraouis qui ont dû quitter leur pays en raison de la répression marocaine pour vivre dans des pays et camps à l'instar de celui de Tindouf qui compte 165.000 réfugiés, selon des statistiques espagnoles. Il a rappelé à ce propos l'existence d'un bureau permanent de la Commission des droits de l'homme dans cette région chargée de la

mise en place de programmes de soutien aux réfugiés sahraouis.

Le diplomate a déploré le fait que la Mission pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) était la seule instance ne disposant pas d'un segment pour les droits de l'homme.

Évoquant la situation des «quelque 40.000 ressortissants syriens» qui se trouvent en Algérie, le représentant du ministère des Affaires étrangères a précisé que l'Algérie les considérait comme «hôtes et non pas comme réfugiés» ajoutant qu'elle accordait le même traitement aux Africains, en leur assurant la prise en charge sanitaire et en garantissant le droit de scolarisation à leurs enfants.

L'Algérie «dispose d'un dossier actua-

lisé concernant leur nombre, contrairement à beaucoup de pays qui ne détiennent pas de statistiques sur le nombre des réfugiés se trouvant sur leurs territoires», a-t-il tenu à préciser.

La position de l'Algérie vis-à-vis de cette question participe de «son histoire marquée par la souffrance de son peuple des affaires de politiques de déportation pratiquées par le colonisateur français», a-t-il dit, précisant qu'elle avait recensé trois millions de réfugiés faisant d'elle un refuge pour les opprimés. L'Algérie a hébergé plusieurs militants qui y ont trouvé protection et soutien outre des milliers de Palestiniens qui ont vécu des années durant sur son territoire, a-t-il rappelé.